



LES ENFANTS DE CINÉMA

Paris, le 14 décembre 2018

Le CNC a lancé courant septembre un appel à initiative à destination des acteurs de l'éducation aux images sur «Les enjeux de la coordination nationale École et cinéma – Collège au cinéma »

Dans un souci de transparence, nous mettons à disposition le dossier de réponse des enfants de cinéma (seule l'annexe budgétaire a été retirée pour des raisons de confidentialité).

La volonté de s'appuyer sur les initiatives territoriales, de co-construire avec les partenaires de l'éducation à l'image, déjà engagés dans des actions de grande qualité, a présidé à l'écriture de ce projet, de même que le souci de répondre à la volonté des tutelles telle qu'exprimée dans le document transmis par le CNC (voir le [site de l'association](#)).

Les enfants de cinéma ont appris le 28 novembre qu'ils n'avaient pas remporté cet appel à initiative. Vous trouverez également le communiqué envoyé par le CNC à l'ensemble des coordinations sur le [site de l'association](#).

Restant à votre disposition pour toute question,

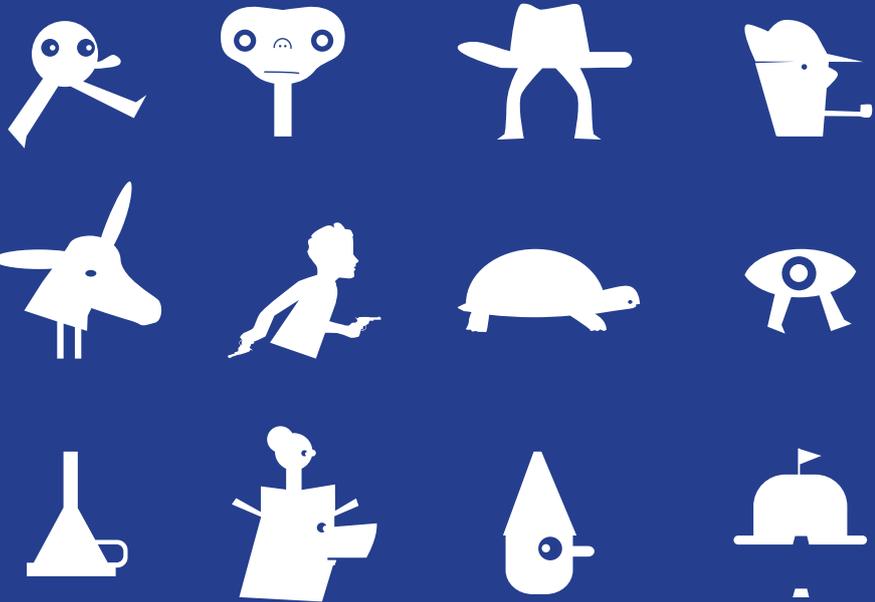
Les enfants de cinéma

nanouk-ec.com

36, rue Godefroy Cavaignac
75011 Paris
tél. 01 40 29 09 99
info@enfants-de-cinema.com
www.enfants-de-cinema.com

Projet des Enfants de cinéma

réponse à l'appel à initiatives



LES ENFANTS DE CINÉMA

Réponse des *Enfants de cinéma* à l'appel à initiatives

« **coordination
nationale des
dispositifs *École
et cinéma /
Collège au
cinéma*** »

Les enfants de cinéma souhaitent aujourd'hui **évoluer** et s'inscrire dans une démarche de coopération et de **co-construction** avec les acteurs de l'éducation à l'image, et en premier lieu les pôles régionaux d'éducation à l'image, pour aboutir à terme à un rassemblement des acteurs de l'éducation à l'image. Celui-ci permettra d'agir de façon collective, en synergie avec les territoires.

L'horizon est celui d'une **maison commune** qui s'appuie fortement sur les **dynamiques territoriales** (pour les révéler, les généraliser, les mettre en cohérence) et qui soit un pôle national de référence, un lieu d'échanges, avec une vocation de mutualisation des ressources de l'éducation à l'image.

Le projet pour la coordination

des dispositifs *École et cinéma* et *Collège au cinéma* s'inscrit dans ce cadre.

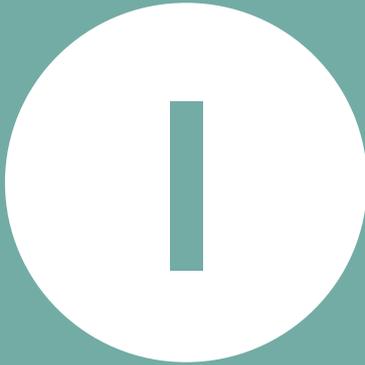
Les enfants de cinéma et les **pôles régionaux d'éducation à l'image** ont d'ores et déjà partagé et **acté** la nécessité d'une co-construction et d'une réflexion autour de la gouvernance.

Les enfants de cinéma ont également rencontré l'association Passeurs d'images et l'AFCAE pour échanger autour de leur projet.

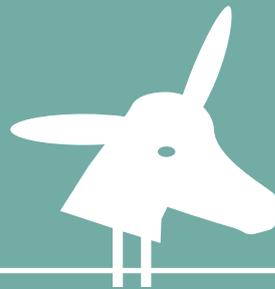
Les enfants de cinéma ont validé en conseil d'administration le principe **d'une refonte de la gouvernance et d'une modification de leurs statuts** qui permettra d'inventer le cadre futur de ce travail en coopération.

I	Le cadre de l'action: construire et développer l'éducation à l'image avec et à partir des territoires	4
1	Le contexte	5
1.1	Des objectifs partagés entre les acteurs de l'éducation à l'image	5
1.2	Une pluralité d'acteurs et de structurations	6
1.3	Les enjeux d'une démarche de coopération entre les acteurs	8
	—	
2	Une refonte de la gouvernance	9
2.1	Les orientations	9
2.2	La gouvernance	9
		10
II	Les enfants de cinéma et leur implication dans le dispositif <i>École et cinéma</i>	11
1	Historique	12
	—	
2	Les administrateurs	12
	—	
3	Un développement quantitatif porté par une ambition qualitative	13
	—	
4	L'accompagnement pédagogique	16
	—	
5	Un réseau consolidé	17
	—	
6	Des partenariats sur le territoire national et en Europe	18
III	Projet et ambitions pour la coordination nationale des dispositifs	20
1	Accompagner, rassembler, partager, former	21
1.1	La constitution d'un réseau et l'accompagnement des coordinations <i>Collège au cinéma</i>	21
1.2	Production d'outils d'accompagnement et mutualisation de ressources	24
1.3	Investir le champ de la formation	26
1.4	Les rencontres : se rassembler, pour partager et se former :	27
	—	
2	Transmettre	30
2.1	La dématérialisation des documents <i>Collège au cinéma</i>	31
2.2	« Voir » et « faire »	32
2.3	Des outils pédagogiques favorisant l'inclusion	34
	—	
3	Valoriser les dispositifs	35
3.1	Renforcement de la communication des <i>Enfants de cinéma</i> autour des dispositifs	35
3.2	Le lien avec les créateurs	36
3.3	Mettre en valeur et impliquer l'élève	37
3.4	Valoriser l'éducation à l'image à l'échelle internationale	37
	—	
4	Mettre en cohérence les temps de l'enfant	38
4.1	Inventer des actions, à partir des dispositifs, pour le temps scolaire et le hors temps scolaire	38
4.2	S'appuyer sur les salles et les bibliothèques	39
4.3	La formation conjointe des acteurs	39
4.4	Un partenariat avec Passeurs d'images	40
4.5	Un passeport de l'éducation à l'image	40
	—	
5	Evaluation, études, recherche-action	41
5.1	L'évaluation	41
5.2	Élaboration d'études et d'états des lieux	42
5.3	Recherche-action sur le cinéma et les enfants de maternelle	42
	—	
6	Ressources humaines et financements	43
6.1	Les ressources humaines des <i>Enfants de cinéma</i>	43
6.2	Un organigramme repensé et des créations de postes	48
6.3	Les besoins et ressources propres	49





Le cadre de l'action



construire et
développer l'éducation
à l'image avec et à
partir des territoires

1.

Le contexte

1.1

Des objectifs partagés entre les acteurs de l'éducation à l'image

L'ensemble des acteurs s'accorde sur les objectifs généraux de l'éducation à l'image et sa portée fondamentale en termes d'épanouissement et de citoyenneté pour l'enfant et l'adolescent.

L'enquête du CNC sur *l'Impact des dispositifs d'éducation au cinéma sur les partenaires culturels* avait déjà montré une **réelle convergence des points de vue des différents partenaires impliqués dans ces dispositifs à différents échelons**. Ceux-ci partagent ainsi « *l'objectif de faire découvrir aux jeunes des films qu'ils n'ont pas l'habitude de voir, d'éduquer les jeunes à l'image, de donner les clés du langage cinématographique et enfin de fonder une culture cinématographique* ».

Pour Passeurs d'images, dans le cadre du hors-temps scolaire et auprès de publics éloignés des pratiques culturelles, « *Il s'agit de proposer une offre artistique et culturelle différente de celle relayée habituellement par les médias et de privilégier par exemple, la diffusion de films Art et Essai, de documentaires ou de films d'animation indépendants. C'est aussi aider le public à mieux se situer vis-à-vis de l'image (cinéma, télévision, médias, jeux vidéo, etc.) dans son environnement personnel, grâce, notamment, à des ateliers de pratique artistique innovants.* » Dans la charte des pôles régionaux d'éducation à l'image, le préambule rap-

Aujourd'hui, l'offre en matière d'éducation à l'image est marquée par la diversité et la richesse de ses propositions sur le territoire national. Cette offre participe à l'animation des territoires et constitue un levier et un moteur pour les politiques culturelles et économiques locales. Les initiatives sont multiples et variées, innovantes, aussi bien dans le cadre des dispositifs nationaux d'éducation à l'image que dans celui de projets territoriaux singuliers.

L'éducation artistique et culturelle est un des axes prioritaires de la politique gouvernementale, réaffirmé conjointement par les deux ministères avec le plan d'action « À l'école des arts et de de la culture », et l'on assiste à une montée en puissance des territoires dans l'impulsion et la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle ; **le contexte invite donc à une réflexion autour de l'éducation à l'image, dans le cadre global de sa généralisation, et à penser l'articulation, la convergence et le rayonnement des actions.**

pelle enfin : « *La démocratisation des outils de création et de diffusion des images, l'omniprésence des écrans, la massification des flux et le formatage commercial des contenus imposent d'accompagner les regards. L'enjeu est de comprendre comment sont faites les images, de favoriser l'expression artistique et proposer une approche sensible des œuvres.* »

Sans oublier non plus la plupart des missions des associations réseaux de salles (départementales ou régionales) et autres structures culturelles, investies dans des actions d'éducation à l'image et dont les objectifs convergent.

Dans tous les cas, il s'agit bien de proposer la découverte d'œuvres cinématographiques, de susciter le débat, la rencontre, l'échange, et à partir de là, de favoriser la construction d'un regard critique, d'enrichir l'imaginaire, et de développer la créativité (en encourageant la pratique). L'enjeu consiste aussi à renouveler l'approche des films, à penser la porosité entre œuvres « légitimées » et culture populaire¹.

1. La présence dans les listes nationales de films comme *Alien*, *Starship Troopers* en témoigne et est le signe d'une nécessaire réflexion sur le cadre de référence que nous adoptons.

Une pluralité d'acteurs et de structurations

1.2

Dans le temps scolaire

Une réflexion sur la modernisation des dispositifs a été initiée par le CNC et a abouti à la refondation des instances de choix des films et à la création d'un comité de réflexion.

Aujourd'hui les trois dispositifs ne bénéficient pas de la même structuration.

Pour **École et cinéma** : la mise en œuvre du dispositif à l'échelle départementale repose sur l'existence d'un binôme de coordinateur Éducation nationale/ partenaire culturel. L'accompagnement du réseau, constitué aujourd'hui de 97 coordinations départementales, est assuré par *Les enfants de cinéma* qui a contribué à la structuration, au développement du dispositif autant qu'à sa qualification.

La mise en œuvre de **Collège au cinéma** à l'échelle départementale associe aussi des partenaires de l'Éducation nationale et des structures culturelles mais la réalité du terrain révèle des situations variées, des structurations de coordinations très différentes avec parfois une diversité de partenaires, et une implication des conseils départementaux assez hétérogène (cf. état des lieux sur *Collège au cinéma*).

Quant à **Lycéens et apprentis au cinéma**, la coordination est organisée à l'échelle régionale. Du fait de la réforme des régions, les coordinations concernées se sont concertées en vue d'unifier, ou au moins de rapprocher, leur fonctionnement. Au niveau national, les coordinations régionales se consultent sans structuration spécifique.

La coordination des dispositifs nationaux

Hors temps scolaire

Passeurs d'images intervient dans le cadre du hors temps scolaire et pour les publics éloignés des pratiques culturelles. Le portage des projets s'effectue à l'échelle régionale, par les pôles régionaux d'éducation à l'image (excepté dans 3 régions).



La structuration de l'éducation à l'image dans les territoires

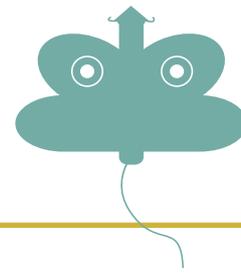
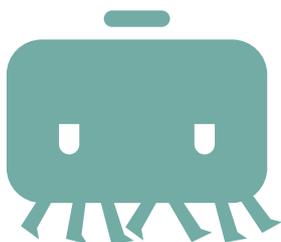
En dehors des dispositifs nationaux, dont les modalités de structuration à l'échelle locale peuvent varier d'un dispositif, d'un département ou, dans le cas de *Lycéens et apprentis au cinéma*, d'une région à l'autre, il existe aussi dans les territoires un foisonnement d'actions portées par une pluralité d'acteurs, comme les salles de cinéma, parfois organisées en réseau, mais aussi des structures telles que la ligue de l'enseignement.

L'ensemble de ces actions vient parfois se juxtaposer aux dispositifs nationaux, s'y intégrer ou les compléter. Les 13 pôles régionaux d'éducation à l'image jouent un rôle fondamental dans la mise en cohérence de ces actions. Pour les régions qui n'en sont pas dotées (Bretagne, Pays de la Loire, Île-de-France), des structures locales peuvent constituer des interlocuteurs opérants.



missions des pôles

- 1. L'animation d'un réseau territorial
- 2. La mise en place d'un observatoire
- 3. L'organisation d'actions d'éducation artistique
- 4. l'expérimentation et la mise en commun de ressources
- 5. la formation des professionnels à l'éducation à l'image



L'éducation au cinéma, et plus largement aux images, repose donc sur un jeu complexe d'acteurs qui nécessiterait une meilleure articulation, dans une perspective de mise en réseau et d'organisation des ressources.

Les enjeux d'une démarche de coopération et de co-construction

1.3

Enjeux actuels

La pluralité et la diversité des acteurs est un vecteur d'enrichissement des actions; grâce à l'implication croissante des collectivités locales, de nombreuses initiatives ont émergé. Néanmoins l'absence de rassemblement et de fédération des acteurs au niveau national ne permet pas toujours de répondre aux enjeux :

→ **De visibilité et de valorisation** des actions en matière d'éducation à l'image sur l'ensemble du territoire, qui serait susceptible d'accroître la notoriété, la légitimité et la crédibilité des actions et par là même de motiver de nouveaux partenariats (notamment privés).

→ **D'une meilleure articulation** dans la dynamique d'accompagnement, entre les différents échelons et notamment entre l'échelon national (avec la coordination des dispositifs) et régional (pôles régionaux d'éducation à l'image), mais aussi entre les différents échelons locaux pour rechercher les complémentarités.

→ **De décloisonnement des temps de l'enfant** en matière d'éducation à l'image, pour mieux penser l'articulation du parcours de l'enfant entre temps scolaire et hors temps scolaire. Pour penser les dispositifs dans le cadre du parcours de l'élève et envisager la transmission du cinéma dans la durée du parcours scolaire, de la maternelle au lycée.

→ **D'une approche globale de l'éducation à l'image**, dans la perspective de sa généralisation.



La coopération des acteurs de l'éducation à l'image, déjà présente à des degrés divers dans les territoires, et favorisée par le travail d'accompagnement des pôles, peut se déployer aussi à l'échelle nationale autour d'objectifs et d'enjeux partagés.

Avec les pôles régionaux

Avec les pôles régionaux d'éducation à l'image, il s'agit de penser l'articulation entre la coordination nationale des dispositifs et les stratégies territoriales d'accompagnement des acteurs de l'éducation à l'image dans **le cadre élargi d'une conduite collective, d'une démarche de co-construction**.

Il s'agit aussi de **favoriser la structuration de la mise en réseau des pôles** qui permettra d'enrichir la dynamique nationale en matière d'éducation à l'image et notamment les dispositifs

D'autres structures à vocation régionale, qui portent notamment l'opération *Passeurs d'images* sur leur territoire, seront également invitées à s'investir dans ce cadre de coopération.

2.

Une refonte de la gouvernance des *Enfants de cinéma*

2.1

Les orientations

Pour initier une dynamique de mise en réseau et répondre à des nouvelles opportunités de coopération autour de la coordination des deux dispositifs *École et cinéma* et *Collège au cinéma*, *Les enfants de cinéma* peuvent s'appuyer sur :

- **un réseau formalisé** et structuré de 97 coordinations (dont 52 sont communes aux dispositifs *École et cinéma* et *Collège au cinéma*)
- **l'existence de valeurs** et d'expériences partagées avec les territoires
- **une capacité reconnue** à mener des démarches multi-partenariales
- **une équipe** aux compétences variées qui saura s'investir dans des actions permettant de répondre aux nouveaux enjeux en matière d'éducation aux images.

Concrètement et comme première étape, *Les enfants de cinéma* proposent un projet de coordination renforcée des deux dispositifs *École et cinéma* et *Collège au cinéma* dans lequel la mise en place d'actions et le développement de nouveaux outils soient pensés :

- Dans une logique de coopération et de co-construction du projet avec les pôles.
- À partir des besoins et des forces des coordinations locales, dans une horizontalité assumée.

Les orientations de ce nouveau projet se développeront autour des axes suivants, avec la nécessité d'agir en très forte concertation et complémentarité avec les pôles, dans une logique de mise en commun des « bonnes pratiques » qui puissent aussi être déployées dans les territoires les moins bien irrigués.

→ La relance et le développement de *Collège au cinéma* avec la **structuration du réseau**, l'accompagnement des coordinations, la **modélisation des bonnes pratiques**, l'articulation du dispositif avec les politiques culturelles des collectivités.

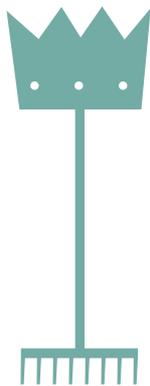
→ Une montée en puissance dans la capitalisation, **l'essaimage des bonnes pratiques et le partage d'expérience** tout au long de l'année via une plateforme de mutualisation.

→ **Une meilleure visibilité des dispositifs** avec notamment un lien renforcé avec les créateurs.

→ **L'implication des élèves**, avec une démarche pédagogique et de nouveaux outils qui tiennent compte de leurs pratiques mais aussi la valorisation de leur participation.

→ La volonté affirmée d'**articuler les différents temps de l'enfant** en matière d'éducation à l'image en imaginant des actions, des cadres et des partenariats forts avec les structures impliquées dans le hors temps scolaire.

→ L'investissement plus prononcé dans le champ de la **formation des acteurs** (et notamment dans le champ de formations conjointes.)



2.2

La gouvernance

Les enfants de cinéma se doteront d'une nouvelle gouvernance, via une réforme de leurs statuts qui permettra d'inventer le cadre de la co-construction avec les pôles, en accord avec les directives du comité de pilotage et en concertation avec le CNC et l'Éducation nationale.

Ainsi, outre des membres de droit, *Les enfants de cinéma* envisagent la constitution de plusieurs collèges dont la composition et l'équilibre seront représentatifs de la diversité des territoires.

→ Un collège des coordinations *École et cinéma*

→ Un collège des coordinations *Collège au cinéma*

→ Un collège des pôles régionaux d'éducation à l'image

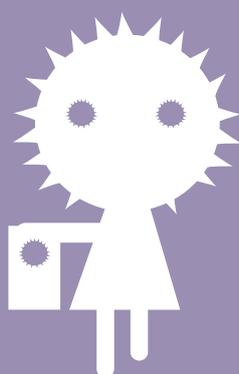
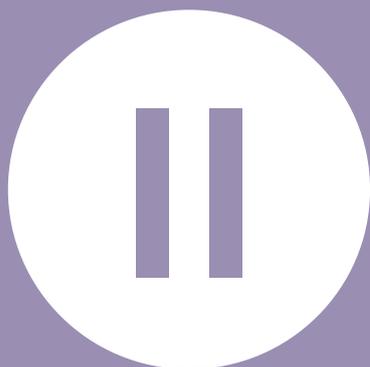
→ Un collège de structures œuvrant dans le champ de l'éducation aux images (dont des associations réseaux de salles)

→ Un collège de personnalités qualifiées (reconnues pour leur expertise dans le champ cinématographique et/ou pédagogique)

Des commissions de travail pourront se créer avec des membres des différents collèges.

Cette réforme de la gouvernance doit être réfléchie avec les partenaires institutionnels afin de prévoir une évolution vers le cadre juridique le plus approprié pour un travail de coopération et de gestion avec les autres structures.

Cette nouvelle gouvernance, accompagnée d'un nouvel organigramme et d'une nouvelle direction, permettront d'aller plus loin dans la démarche de rassemblement et de coopération évoquée ci-dessus.



Les enfants de cinéma

et leur implication
dans le dispositif *École
et cinéma*

1. Historique

En 1993, dans le contexte de la préparation du centenaire du cinéma, le Centre National de la Cinématographie (CNC) commande à Ginette Dislaire (exploitante et directrice du Volcan au Havre), une enquête nationale sur les actions de terrain menées en direction du jeune public par les salles de cinéma.

À l'issue de ce rapport, un groupe de travail et de réflexion informel, à parité Éducation nationale et Cinéma, se constitue autour de Ginette Dislaire. À partir de cette diversité, il est question d'impulser et de coordonner un dispositif national qui soit un lieu de réflexion et de mise en commun d'expériences: l'association *Les enfants de cinéma* est créée à cet effet. Dès la rentrée scolaire 1994-1995, 28 villes pilotes s'engagent volontairement auprès de l'association dans une préfiguration d'*École et cinéma*: un parcours de films à découvrir en salles de proximité, un accompagnement pédagogique spécifique et une évaluation menée tout au long de l'année auprès des partenaires

de terrain pour rendre compte des réussites et des points à améliorer.

Associé dès le départ à la mise en place du projet, le Bureau des écoles (ex-Dgesco) demande aux Inspecteurs d'académie de nommer des coordinateurs pédagogiques. Ces personnes-relais travaillent ensuite conjointement avec les référents-salles repérés lors de l'état des lieux. Ces deux interlocuteurs deviennent le binôme départemental Éducation nationale/cinéma.

L'association, en lien avec le terrain et les partenaires institutionnels, participe à l'extension et à la structuration du dispositif. En 2007, la signature du Cahier des charges d'*École et cinéma* par le CNC (sous l'autorité du ministère de la Culture) et par la Dgesco (ministère de l'Éducation nationale) permet de formaliser la mise en œuvre du projet et reste, aujourd'hui encore, un outil de référence pour les différents acteurs du dispositif.



2. Les administrateurs

Depuis l'origine, le conseil d'administration des *Enfants de cinéma* est composé de professionnels impliqués à divers titres dans le champ de l'éducation à l'image: enseignants et partenaires de l'éducation nationale, responsables de structure culturelle, de pôle régional, universitaires, cinéastes.

Cette diversité garantit une pluralité des approches et une prise en compte des différents niveaux d'intervention et de réflexion permettant d'enrichir les dimensions du projet. Les administrateurs viennent de tout le territoire afin de représenter au mieux la pluralité du terrain.

Ainsi, depuis plus de 20 ans plusieurs profils complémentaires composent le conseil d'administration:

→ **Des rédacteurs et critiques** comme Alain Bergala, Pierre Gabaston, Pascal Vimenet.

→ **Des professionnels du cinéma**: monteur, producteur mais également des réalisateurs tels que Olivier Ducastel (président de l'association durant 3 ans), Denis Gheerbrant, Robert Guédiguian, Nicolas Philibert, Grégoire Solotareff.

→ **Des universitaires** comme Perrine Boutin, Hervé Joubert-Laurencin ou Emmanuel Siety.

→ **Des coordinateurs Éducation nationale et des coordinateurs Cinéma** qui portent le dispositif sur le terrain

→ **Des représentants de structures culturelles** comme les pôles (ACAP, CICLIC), les MJC, l'UFFEJ, l'ACRIF ou encore la Nef animation, mais aussi des responsables de salles, de circuits itinérants, d'association de salles ou animateur jeune public qui ne sont pas forcément coordinateur.

→ **D'autres membres issus de l'Éducation nationale**: enseignants, conseillers pédagogiques d'autres champs artistiques, inspecteurs ou encore directeurs d'académie.

En dehors des administrateurs, sont également invités au conseil d'administration des représentants de structures (l'AFCAE, l'Agence du court métrage, la Cinémathèque française, la FNCF) et les partenaires institutionnels (le CNC, le ministère de l'Éducation nationale avec la DGESCO et Réseau Canopé, le ministère de la Culture avec la DEDAC).

À ce jour, le conseil d'administration compte 20 membres

- 9 membres issus du secteur du cinéma et de la culture (dont un directeur de pôle)
- 7 membres issus de l'Éducation nationale
- 3 universitaires (dont un critique)
- 1 professionnel du cinéma

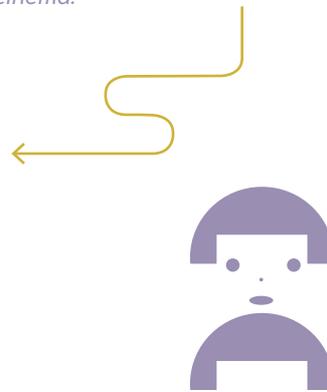


3.

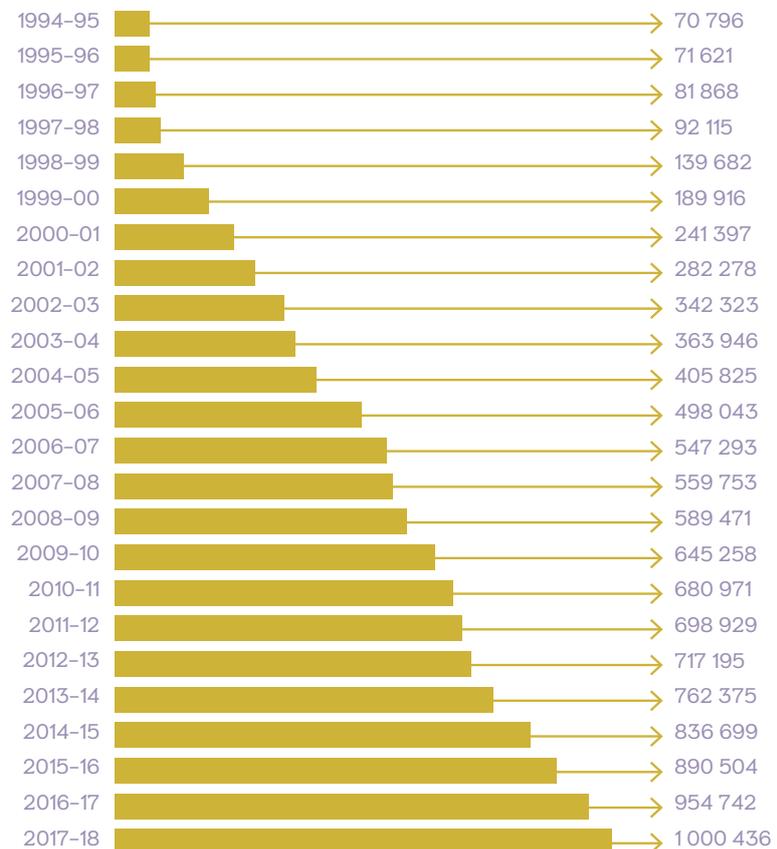
Un développement quantitatif porté par une ambition qualitative

Depuis la rentrée scolaire 1995, le dispositif se développe, avec en toile de fond, la structuration du réseau des acteurs de l'éducation aux images par le CNC, comme par exemple la mise en place des Pôles régionaux d'éducation et de formation au cinéma, à l'audiovisuel et au multimédia en 1999. Le lancement du Plan Tasca-Lang pour le cinéma confié à Alain Bergala en 2001, participe à l'essor des dispositifs et plus particulièrement à celui d'*École et cinéma*.

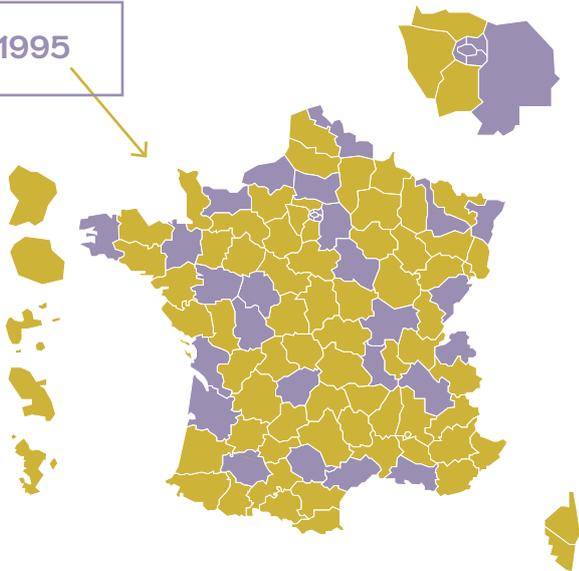
Les effectifs sont en constante augmentation depuis 1994, *École et cinéma* concerne aujourd'hui plus d'1 million d'élèves (élèves de l'expérimentation maternelle inclus). Pour l'élémentaire, cela représente 13,6 % des 6,8 millions d'élèves inscrits à l'école maternelle et primaire en 2017-2018. De plus, la part des élèves concernés par le dispositif est bien plus importante si l'on intègre le fait que le parcours des élèves dure plusieurs années.



Évolution du nombre d'élèves 1994 - 2018



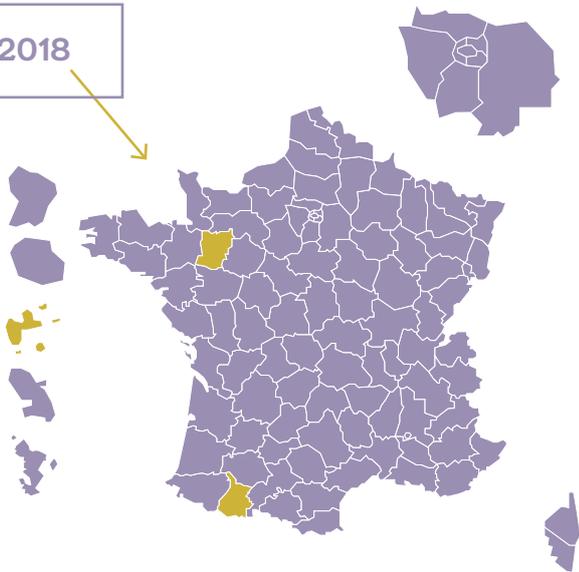
1994/1995



● Départements participants

29 Départements
(sur 7 régions)
133 cinémas
2 912 classes
70 796 élèves
1 055 écoles
167 393 entrées

2017/2018



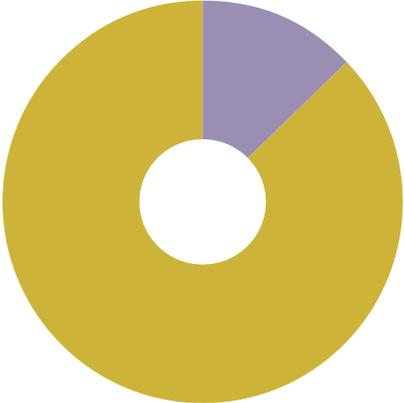
97 départements
1 344 salles de cinéma
(dont 46 circuits itinérants associés)
11 579 écoles,
42 160 classes,
1 000 436 élèves,
2 388 129 entrées

Le nombre d'élèves de maternelle représente 7% des effectifs globaux.

13,6% des élèves de l'élémentaire participent à *École et cinéma*.

Taux de pénétration
École et cinéma
en 2017/2018

- Total élèves de l'élémentaire à la rentrée 2017
- Total élèves de l'élémentaire inscrits à *École et cinéma* à la rentrée 2017



Un élargissement du dispositif aux élèves de maternelle

Les effectifs ont considérablement augmenté depuis 3 ans en raison de l'ouverture de l'offre aux élèves de cycle 1. Le dispositif expérimental *École et cinéma - Maternelle* a permis de toucher un plus grand nombre de spectateurs.

En 2017/2018

- 1 261 écoles/2 885 classes/69 840 élèves/141 725 entrées.
- Le nombre d'élèves de maternelle représente 7% des effectifs globaux d'*École et cinéma*.

Il existe aujourd'hui une volonté, réaffirmée dans le plan des Arts à l'école, que l'Éducation artistique et culturelle commence dès la maternelle.

Dès 2014, *Les enfants de cinéma* ont pris en compte ce public en proposant une expérimentation et en inventant un projet, articulé à *École et cinéma*, qui réponde aux enjeux spécifiques de l'école maternelle (notamment en tissant des liens avec les albums de littérature jeunesse).

Le projet s'est inventé à partir des territoires et des initiatives du terrain, dans une démarche partenariale et transversale.

Des groupes de travail, composés de professionnels œuvrant dans le domaine de la petite enfance

(coordinateurs, partenaires engagés dans des projets autour des jeunes enfants comme *Cinémas 93*, festival jeune public, comme *Image par image* dans le Val d'Oise, des salles de cinéma comme *Le Jean Gabin* à Argenteuil, etc.) ont permis de répondre à la plupart des problématiques qui avaient été dégagées (programmation, documents d'accompagnement, formation...) et de faire naître une modélisation possible d'un dispositif d'éducation au cinéma pour les plus petits.

L'expérimentation a permis une vraie redynamisation des coordinations *École et cinéma* qui se sont engagées dans l'expérimentation, notamment au niveau de la formation. L'enthousiasme qu'a procuré l'entrée dans un nouveau projet a ricoché sur *École et cinéma* et a permis aux acteurs de repenser et de réinventer leurs pratiques de coordinateurs (en Seine et Marne par exemple, la réussite du module de formation inventé pour l'expérimentation *maternelle*, une journée de formation un samedi, a été ensuite appliqué avec un grand succès aux formations *École et cinéma*, qui étaient en perte de vitesse).

L'évaluation

Ces bilans et ces tendances sont édités chaque année par *Les enfants de cinéma* qui mènent une évaluation nationale d'*École et cinéma* grâce à la coopération des coordinateurs départementaux. Un formulaire en ligne leur est soumis (un pour le coordinateur Éducation nationale et un autre distinct pour le coordinateur Cinéma) ainsi que des tableaux de fréquentation des films à remplir.

Pour les départements participants, il existe aussi un formulaire *École et cinéma - Maternelle*.

Ces formulaires, conçus par l'équipe permanente, sont accessibles en ligne grâce à un identifiant et un mot de passe.

Les réponses aux formulaires peuvent ensuite être compilées dans des tableaux récapitulatifs. Cette rationalisation de la collecte des données a permis d'optimiser le temps consacré au calcul des bilans

4. L'accompagnement pédagogique

La collection des *Cahiers de notes sur...* est née de la volonté de s'adresser aux **enseignants comme spectateurs** en leur proposant un point de vue sur les films plutôt qu'un mode d'emploi didactique. Les auteurs rédigent ensuite une nomenclature très détaillée et illustrée par de nombreux photogrammes. Des rubriques innovantes comme le point de vue (approche critique) et l'image Ricochet (mise en rapport subjective d'œuvres interdisciplinaires) font la réputation de la collection.

En 24 ans, une grande diversité de profils d'auteurs ont collaboré avec *Les enfants de cinéma*: des critiques de cinéma (Le Monde, Slate, Critikat, Les Cahiers du cinéma, Positif, Trafic, Neue Zürcher Zeitung), des universitaires (Paris 3, Université d'Amiens, Paris-Nanterre, université Stendhal-Grenoble 3), des pédagogues, des essayistes, ont écrit des *Cahiers de notes sur...*: Alain Bergala, Carole Desbarats, Jean-Michel Frodon, Arnaud Hée, Hervé Joubert-Laurencin, Raphaëlle Pireyre, Charles Tesson, Xavier Kawa-Topor, Rochelle Fack, etc.

Ces documents sont imprimés et distribués gratuitement aux enseignants inscrits à *École et cinéma*, puis en 2012 une réflexion est amorcée pour inventer une forme dématérialisée, moins coûteuse, plus moderne et répondant aux attentes des enseignants (pouvoir notamment visionner des extraits des films). En 2016, les *Cahiers de notes sur...* revêtent une forme numérique grâce à la création de la plateforme pédagogique NANOUK. L'extrait vidéo de l'analyse de séquence peut désormais être visionné en ligne et le déroulant du film a une forme plus dynamique.

Aujourd'hui, la collection complète est consultable dans l'espace Enseignant(e) de NANOUK.

→ Les enfants, eux, sont destinataires d'une **carte postale**. La carte postale est l'objet souvenir de la séance de cinéma; c'est elle qui fait le pont, nécessaire, entre l'élève et l'enfant, entre l'école et la famille. À l'ère du numérique, ce document est conservé sous sa forme imprimée et s'enrichit d'un flash-code qui dirige les usagers vers l'espace En famille de NANOUK.

NANOUK, un outil innovant

Les enfants de cinéma ont décidé de saisir l'opportunité de la transition numérique pour imaginer de nouveaux outils pédagogiques. Des ressources renforcées pour les enseignants (première séquence de chaque film, travail autour de la version originale, portfolio etc.) mais aussi des propositions pour les élèves, accompagnés par leurs enseignants, leurs familles, ou en autonomie.

La carte postale s'est ainsi vue dotée d'une sœur virtuelle, prenant le relai de l'objet souvenir que l'on accroche sur le mur en permettant aux enfants de partager leur séance de cinéma avec des amis, des parents...

La philosophie pédagogique qui a été placée au cœur du développement de ces nouveaux outils repose sur un principe: **permettre aux**

enfants de développer et d'exprimer un point de vue singulier et personnel sur les œuvres. La mise en réseau d'extraits autour de motifs, dans la partie nommée Étoilement permet de traverser le catalogue *École et cinéma*, et, par le jeu des comparaisons et des différences, de faire éclore une parole. Il s'agit également de favoriser une appropriation visuelle des films, par le biais de l'image, comme instrument de pensée, à côté de l'écrit.

Pour consolider cette visée pédagogique et pour aider les enseignants et les partenaires à s'emparer de ce nouvel outil, **deux parcours m@gistère** ont été conçus par *Les enfants de cinéma*, en partenariat avec Réseau Canopé. Le premier parcours m@gistère sur la question des fondamentaux du projet *École et cinéma* et le second, couplant 3 heures de formation en distanciel et 3 heures de formation en présentiel, autour des usages possibles de Nanouk. Le graphisme de la plateforme a été confié à l'illustrateur Olivier Douzou.

La collaboration avec Opixido, société dont le cœur de métier est de produire des outils numériques innovants dans le domaine culturel, a permis de développer le projet de manière ambitieuse.

5. Un réseau consolidé

Les enfants de cinéma ont à cœur depuis plus de 20 ans de structurer un réseau d'acteurs et d'accompagner le terrain.

Fidèle à la démarche ascendante qui fut à l'origine de la création du dispositif, l'association a veillé au portage du projet en apportant écoute et conseils aux coordinations départementales.

Malgré l'extension du dispositif *École et cinéma*, elle a su conserver cette relation de proximité avec le terrain. Ce lien particulier permet de connaître les singularités des différents territoires afin d'accompagner au mieux la mise en œuvre du projet.

Pour le maintenir, l'équipe se déplace régulièrement aux différents comités de pilotage départementaux (61 déplacements depuis septembre 2016) et suit tout particulièrement les départements où un changement d'interlocuteurs a lieu.

La participation à ces réunions permet aussi de connaître les autres partenaires locaux (IEN, IA, DRAC, salles associées et enseignants) et les spécificités de chaque territoire.

Ces rapports avec les coordinations sont également entretenus à distance tout au long de l'année et permettent de recueillir et recenser les initiatives mises en place localement afin de les diffuser à tous.

L'équipe est également présente à tout moment pour conseiller et aider à distance les coordinations qui le demandent. Ce soutien prend de nombreuses formes : aide à la mise en place de formation, recherche d'intervenant, conseil à la programmation, proposition d'accompagnement sur un film, réponse à un parent ou à un enseignant inquiet, problème avec une salle partenaire ou avec le binôme de coordination, etc.

Pour renforcer son expertise, l'association assiste également à de nombreux colloques et réunions et est parfois amenée à y contribuer (présentation de ses actions, participation à des tables rondes, animation d'ateliers, etc.) ou à co-construire ces temps.

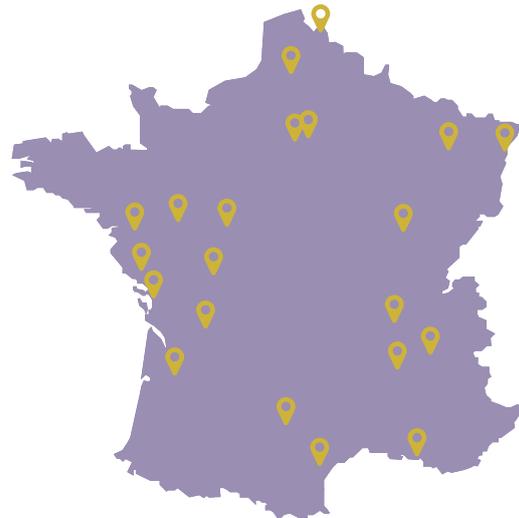
Quelques exemples de temps auxquels l'association assiste chaque année : Rencontres régionales, Rencontre nationale *Lycéens et apprentis au cinéma*, Rencontre nationale des pôles d'éducation à l'image, Rencontre nationale AFCAE jeune public, instance nationale des choix de films pour les dispositifs École et Collège, etc.

Les rencontres nationales

L'association a voulu aussi créer le **cadre d'un échange et de formation entre pairs**.

Depuis 1994, les rencontres rassemblent les **coordinateurs départementaux d'École et cinéma**. Ces rassemblements nationaux ont deux objectifs prioritaires : **sensibiliser le réseau aux enjeux de l'éducation artistique et mettre en partage les expériences de terrain** grâce à des temps d'échanges.

Dans une approche partenariale, cette rencontre est organisée avec les coordinateurs départementaux et les partenaires locaux. Elle a lieu chaque année dans une ville différente afin de mettre en valeur la dynamique de mise en réseau de l'association.



📍 Noisiel, Marseille, Valence, Albi, Paris, La Rochelle, Tours, Angers, Nantes, Amiens, Strasbourg, Lyon, Angoulême, La Roche-sur-Yon, Dijon, Lille-Tourcoing, Narbonne, Pessac, Nancy, Poitiers, Grenoble et Montpellier.

La notoriété de ces rencontres, qui rassemble désormais près de 200 personnes chaque année, doit aussi beaucoup aux réflexions et contributions de Carole Desbarats et à la qualité et diversité des professionnels qui sont intervenus.



Des créateurs

Jacques Doillon, Sébastien Laudenbach, Claire Simon, Solveig Anspach, Damien Manivel, Émilie Deleuze, Suzanne Lebeau, Nicolas Philibert, Nicolas Klotz, Abderrhamane Sissako, Gilles Porte.

Des chercheurs, universitaires, critiques

Serge Tisseron, Alain Bergala, Charles Tesson, Benoît Labourdette, Jean-Michel Frodon, Heinz Wismann, Eugénio Renzi, Emmanuel Burdeau, Patrick Leboutte...

6.

Des partenariats noués avec de nombreux acteurs de l'éducation à l'image sur le territoire national et en Europe

Partenaires sur le territoire national

- Agence du court métrage
- Retours d'images, cinéma et handicap
- Images en bibliothèques
- Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-Saint-Denis
- La Maison des écrivains et de la Littérature (Mel) et CICLIC
- Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)
- Réseau Canopé
- Forum des images
- Le studio des Ursulines

La participation des *Enfants de cinéma* à un rassemblement d'acteurs européens



Depuis 2014

L'association *Les enfants de cinéma* s'est engagée dans le programme *Film Literacy* de l'Union Européenne qui avec *Europe Creative* apporte son soutien aux projets collaboratifs d'éducation au cinéma en Europe.

2014-2017: *Les enfants de cinéma* participent d'abord au projet *ABCinema*, coordonné par la cinémathèque de Bologne, en tant que réseau national. Les structures partenaires sont: la Cinémathèque de Bologne, la Cinémathèque Royale de Belgique, l'Association des Cinémathèques Européennes, le Deutsches Filminstitut, EYE Film Institute Netherlands, Watershed (Bristol) et *Les enfants de cinéma*. Chaque membre doit repérer au sein de son réseau des actions remarquables favorisant la sensibilisation du jeune public à un corpus d'œuvres cinématographiques du patrimoine européen. Le projet s'est ensuite étendu aux initiatives susceptibles d'amener les jeunes spectateurs dans les salles de cinéma.

En 2018

Le groupe *ABCinema*, convaincu de l'urgence de rendre plus visible les initiatives d'éducation au cinéma en Europe et la constitution à terme d'un véritable échange des différentes pratiques à l'heure du développement de l'environnement numérique, a organisé quatre workshops et une conférence, *Les enfants de cinéma* ont activement participé à ce projet intitulé FLICK.

Atelier 1, Salon International du Livre jeunesse de Bologne, Italie «Éducation au cinéma dans un monde numérique – Ressources et plateformes»

Atelier 2, Cinémathèque royale de Bruxelles, Belgique, «structures de sensibilisation à l'éducation au cinéma» – Formation des formateurs

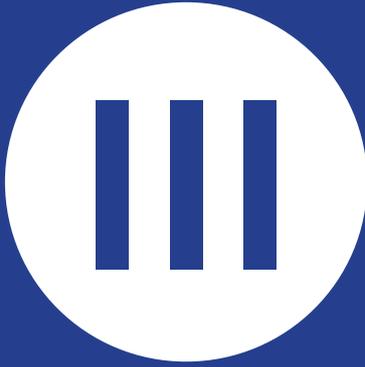
Atelier 3, Francfort, Allemagne, «L'éducation cinématographique passe au numérique» – Stratégies et bonnes pratiques de la politique éducative en Allemagne et en Europe.

Atelier 4, Amsterdam, Pays Bas, «structures de sensibilisation à l'éducation au cinéma» – expansion et visibilité.

Atelier 5 – Bologne, Table ronde – «Film de répertoire et éducation au cinéma» avec Cined.

Projet des Enfants de cinéma

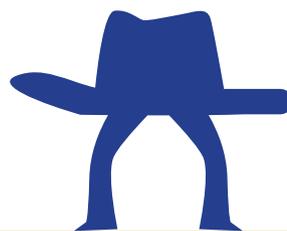
réponse à l'appel à initiatives



**Projet et
ambitions pour
la coordination
nationale des
dispositifs
*École et cinéma et
Collège au cinéma***

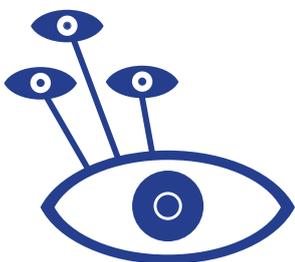


Dans le cadre d'action et de coopération exposé en préambule, *Les enfants de cinéma* proposent un projet ambitieux de coordination et modernisation des dispositifs scolaires, en s'engageant sur la voie d'une harmonisation réfléchie, d'une démarche de coopération avec les territoires (pôles) et les autres acteurs de l'éducation à l'image (notamment Passeurs d'images), et d'innovation dans les actions et les pratiques.



Pour permettre

- La poursuite de la relance de *Collège au cinéma*, avec une **structuration du réseau**, et un accompagnement du terrain qui fera **émerger les bonnes pratiques** et permettra le développement des dispositifs.
- D'investir **le champ de la formation** dans une démarche de coopération avec les territoires et les autres partenaires de l'éducation à l'image.
- **La mutualisation des ressources produites par le terrain**, et la production de nouveaux outils **en lien avec les nouvelles pratiques des jeunes**
- De **penser le parcours de l'élève** (par une meilleure articulation entre les trois dispositifs) et de l'enfant en matière d'éducation à l'image (articulation temps scolaire, hors-temps scolaire)
- De valoriser les expériences et de donner **une meilleure visibilité aux dispositifs** grâce, notamment, à un lien accru avec le monde de la **création**.



1. Accompagner, rassembler, partager, former

L'accompagnement du réseau sur le terrain est une des forces des *Enfants de cinéma* mais une véritable montée en puissance peut et doit s'opérer en termes de partages d'expériences et de bonnes pratiques. Pour *Collège au cinéma*, la constitution d'un véritable réseau au niveau national répond à une forte attente des coordinations locales, qui souhaitent mieux se connaître, échanger entre pairs, renforcer le lien entre acteurs de proximité, partager des enjeux et problématiques communes, et ainsi renforcer le dispositif collectivement.



Nous envisageons cette coordination de façon dynamique: de l'échelle nationale au plan local, du local au national, mais aussi dans une dimension horizontale de coordination à coordination, dans une perspective d'échange de pratiques.

1.1

La constitution d'un réseau et l'accompagnement des coordinations
Collège au cinéma

À la rencontre des acteurs de terrain

L'*État des lieux*² réalisé par *Les enfants de cinéma* a mis en exergue l'hétérogénéité des coordinations (et donc de mise en œuvre du dispositif) en matière de :



structuration
gouvernance
financements
formation
ressources
évaluation
visibilité

Les enfants de cinéma accompagneront les coordinations, en collaboration étroite avec les pôles régionaux et dans une démarche de production collective de réponses, sur ces différents volets afin d'élargir et/ou de consolider le dispositif.

Dans le prolongement de l'état des lieux, *Les enfants de cinéma* se déplaceront pour appréhender de façon vivante mais objective les réalités des territoires, et accompagner au mieux les acteurs dans leur mise en œuvre du dispositif, avec le souci du partage de bonnes pratiques.

→ Une priorité d'action sera accordée aux coordinations les plus fragiles et les plus isolées et où le dispositif se trouve fragilisé quantitativement ou qualitativement.



2. <http://enfants-de-cinema.com/edc2016/wp-content/uploads/2018/07/web-rapport-college-au-cinema-25juil-2018.pdf>

En concertation avec le CNC, *Les enfants de cinéma* se déplaceront notamment dans les territoires où la collectivité n'intervient pas (ou n'intervenait pas jusqu'à récemment) financièrement :

L'Allier, le Cantal, la Haute-Saône, le Cher, l'Eure-et-Loire, l'Indre, l'Aube, l'Oise, le Loir-et-Cher, Le Lot, les Yvelines, la Seine-Maritime, l'Aveyron, le Var, le Vaucluse.

Ou dans les départements où les crédits ne sont pas fléchés sur le dispositif, comme dans la Manche.

Une attention sera accordée aux départements qui ont changé (ou envisagent de le faire) leurs modalités d'intervention pour en évaluer les bénéfices ou inconvénients, (comme l'Ardèche et l'Isère).

Les enfants de cinéma suivront aussi plus spécifiquement certaines coordinations³ pour lesquelles elle a identifié des points d'achoppement ou des questionnements sur :

La formation (comme La Loire, la Nièvre, la Haute-Loire, la Haute-Saône, la Sarthe, le Puy-de-Dôme, le Territoire de Belfort).

La gouvernance, la structuration, le partenariat (comme les Alpes-Maritimes, la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine, la Haute-Marne, la Meuse, la Creuse, l'Ain).

La mise en œuvre du parcours de films (comme dans le Loiret).



→ **Un principe de tutorat** entre coordinations sera mis en place, sur la base du volontariat, et notamment pour les nouveaux coordinateurs.

→ *Les enfants de cinéma* entreprendront aussi des prises de contact systématiques avec les partenaires institutionnels dans les territoires :

Les conseillers cinéma des DAAC

Les chargés de mission des conseils départementaux en charge du dispositif

ainsi que

Les pôles images régionaux

Les coordinations Passeurs d'images (si distinctes du pôle image)

Les enfants de cinéma travailleront ainsi étroitement avec l'ensemble des acteurs, et notamment les pôles régionaux, pour se doter d'une connaissance globale de chaque région en matière d'éducation à l'image.

La reprise de la coordination de *Collège au cinéma* permettra ainsi aux *Enfants de cinéma* de compléter leurs connaissances des territoires, acquises à partir du dispositif *École et cinéma*, pour intégrer les enjeux du 2nd degré dans les départements.

3. La liste n'est pas exhaustive

Réorganisation des missions au sein des *Enfants de cinéma*

Dans un souci d'efficacité, de mutualisation, de transversalité entre les deux dispositifs, l'organisation interne des *Enfants de cinéma* sera repensée : chaque coordinateur national sera en charge de plusieurs régions pour le suivi des deux dispositifs et l'accompagnement des acteurs. L'analyse en matière de parcours de l'élève, d'articulation des dispositifs avec les enjeux des territoires, s'en trouvera renforcée. Pour les acteurs de terrain, cela permettra d'avoir un référent unique au niveau de la coordination nationale .



Identifier, modéliser, et essayer les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre du dispositif *Collège au cinéma*

Pour mieux accompagner le terrain, en concertation avec le comité de pilotage des dispositifs, *Les enfants de cinéma* travailleront, à partir du cahier des charges, mais aussi des constats de l'état des lieux et des retours du terrain, à l'**élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques** en matière...

De structuration et gouvernance

- Donner des exemples de répartition des rôles et des missions de chaque partenaire, de collaboration entre les échelons (avec les départements où la dynamique partenariale a précisément été identifiée comme forte (Dordogne/Hérault/Somme/Vaucluse/Essonne/Val d'Oise/Seine Saint-Denis)
- Descriptif d'une démarche partenariale (réunion, liens, communication)
- composition du comité de pilotage (avec des initiatives qui peuvent être pertinentes : présence d'élèves, présence des chefs d'établissement, membres des ESPE)

Au niveau des établissements

- Intégration au volet culturel de l'établissement
- Mise en place de référents par collège et par classe, définition du rôle de chacun, dynamique partenariale
- Sensibilisation et implication des chefs d'établissements

Au niveau des salles (en collaboration avec l'AFCAE et le GNCR)

- Affirmation de leur place dans l'articulation des actions autour de l'éducation à l'image, des liens entre dispositifs
- Accompagnement des films (partage d'outils, pastille vidéo etc.), présentation du film en début de séance.
- Liste des actions possibles articulées aux dispositifs (comme par exemple des parcours une salle/un collège dans lequel s'intègre le dispositif)

De formation

- Élaboration conjointe avec les partenaires culturels (exemples de territoires où la formation est co-constituée)
- Inscription au plan académique de formation ou dans le cadre des formations d'initiatives locales
- Contenus : articulation des contenus liés aux films et des question de cinéma plus générale/ place de l'interdisciplinarité
- Pour les formations conçues à l'échelle académique, quelle mutualisation possible de programmation entre départements ?

De programmation

- Démarche de pré-sélection (quels outils convoquer, et quels acteurs associer)
- Concertation (les partenaires à associer pour un acte de programmation partagé)
- L'articulation entre dispositifs : exemple de films communs et de passerelles construites (comme une entrée thématique commune).

De visibilité, valorisation, évaluation des actions

- Conférence de presse
- Restitution de travaux
- Site ou rubrique dédiée
- Modèle de bilan départemental du dispositif (avec prise en compte des actions complémentaires des salles)

D'implication des collectivités dans le dispositif

- Politique de conventionnement
- Inscription du dispositif dans les PDEAC
- Fléchage des crédits sur le dispositif (appel à projets, conventionnement avec les structures etc.)
- Articulation avec d'autres actions départementales ou régionales (festivals, ateliers etc.)

1.2

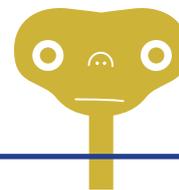
Production d'outils d'accompagnement et mutualisation de ressources pour les dispositifs

En parallèle et en complémentarité avec la plateforme pédagogique NANOUK, *Les enfants de cinéma* souhaitent opérer une **montée en puissance en matière de mise à disposition de ressources pour l'ensemble des acteurs.**

De nombreux outils et contenus ont déjà été produits par des structures telles que les pôles, les coordinations départementales, l'AFCAE, etc. Des démarches de mutualisation entre enseignants existent aussi via les espaces numériques de travail pour la communauté éducative mais sont rarement ouvert aux partenaires culturels.

En concertation avec les pôles régionaux d'éducation à l'image, *Les enfants de cinéma* entendent valoriser les outils existants et produits sur les territoires et participer à la mise en place d'outils d'accompagnement spécifiques pour les coordinations.

Dans cette même logique, la création d'une plateforme de mutualisation permettra de favoriser et valoriser les bonnes pratiques, le retour d'expériences du terrain.



Élaboration de guides et fiches pratiques

→ **Édition de guides ou fiches pratiques** avec par exemple un kit de démarrage du coordinateur (tableau-type de circulation départementale, exemple de bilan départemental, exemple de sujets à abord en comité de pilotage, calendrier-type d'une coordination, etc. mais aussi rôle de chaque partenaire, les financements, la démarche partenariale)

→ **Guides de programmation** pour les coordinations *Collège au cinéma* et *École et cinéma*

Le CNC accompagne un travail de rédaction d'un catalogue sur les films *Collège au cinéma* qui sera une aide à la programmation pour les coordinations.

Les enfants de cinéma proposent de travailler en concertation avec le CNC pour l'harmonisation ou l'enrichissement de ces deux outils, le catalogue *Collège au cinéma* et le catalogue *École et cinéma* (en enrichissant par exemple ces catalogues de la possibilité de voir les premières séquences des films sur NANOUK pour les deux dispositifs, en intégrant dans le catalogue *École et cinéma* les raisons du choix de l'instance nationale).



Un nouvel outil collaboratif : La plateforme numérique de mutualisation des ressources

Cet outil efficace, s'intégrera à un site repensé qui renforcera aussi la visibilité des dispositifs et mettra en valeur leur dynamisme et **l'invention permanente** à l'œuvre sur le terrain. Les coordinations seront donc **invitées à être actrices de la plateforme et pas seulement des consommateurs des contenus proposés.**



L'outil sera donc élaboré en :

- observant ce qui se fait sur le terrain, par les acteurs des dispositifs
- repérant les expérimentations et les démarches innovantes
- incitant à de nouvelles pratiques.

Une éditorialisation sera nécessaire :

L'équipe des *Enfants de cinéma* sera chargée d'une veille et d'un recensement des projets et démarches les plus **inventives**. Ce travail de repérage sera évidemment réalisé en lien étroit avec les pôles régionaux. Pour alimenter cette plateforme, il faudra aussi repenser l'évaluation afin qu'elle permette le recensement des bonnes pratiques, des expériences et des outils ou démarches qui sortent des sentiers battus.

L'accès aux contenus se fera via une connexion sécurisée mais de nombreux contenus seront publics et ouverts à tous.

Exemple de contenus de la plateforme

L'architecture reste à construire ainsi que les liens avec d'autres plateformes, notamment celle des pôles, *Le fil des images*, mais aussi celle de Passeurs d'images et du Lux, *Transmettre le cinéma*

→ Les informations clés

Actualités sur les politiques publiques en matière d'éducation artistique et culturelle, d'éducation à l'image, accessibles à tous.

→ Une rubrique en relation avec les publics de l'éducation à l'image

avec les travaux réalisés par les élèves des dispositifs (émissions radio, réalisation de vidéos, critiques, etc.)

→ Les outils mis en œuvre par et pour les salles

bandes-annonces sur la programmation des dispositifs, pastilles vidéo de présentation d'un film etc.

→ Les outils pour et par les coordinations

(contenus de formation, les démarches pédagogiques autour des films du catalogue⁴ mais aussi partage de documents clés (bilans, tableaux, etc.)

→ Une base de données

accessible via une carte interactive qui permettra de rassembler les informations sur les coordinations des deux dispositifs (programmation de l'année, salles participantes etc.).

→ Un espace de discussions et d'échanges

sera prévu, avec une modération.

4. L'état des lieux a montré ainsi que 36 coordinations produisaient des documents complémentaires aux livrets du CNC à l'attention des enseignants. (conférences filmées sur les films, chaîne youtube etc.)

1.3

Investir le champ de la formation

Dans la continuité des parcours m@gistère, et en cohérence avec ses objectifs d'accompagnement et de structuration du réseau, *Les enfants de cinéma* envisagent de s'investir plus largement dans le champ de la formation des formateurs⁵ et de développer ses actions de sensibilisation à l'éducation à l'image.

- Pour une montée en compétence des différents acteurs des dispositifs dans leurs domaines respectifs et dans les liens qu'ils tissent entre eux.
- Dans le cadre du champ d'action de la coordination nationale, relié à la bonne mise en œuvre des dispositifs et sans se substituer aux actions des coordinations.
- En co-construction avec d'autres acteurs de l'éducation à l'image, afin de relier les enjeux des dispositifs à ceux de l'éducation à l'image en général et à l'éducation artistique et culturelle. Ces formations pourront s'appuyer ou compléter l'offre régionale.

Exemples de formations à co-construire avec les autres partenaires de l'éducation à l'image

- **Formation commune animateurs/enseignants** pour faire émerger une culture professionnelle partagée et construire une pédagogie commune. (Ces modules pourraient notamment être expérimentés avec les villes pilotes 100% éducation artistique et culturelle). Ces formations pourraient s'inscrire dans le cadre d'un PREAC.
- **Formation des bibliothécaires autour du cinéma**, en lien avec les dispositifs, articulation temps scolaire/hors temps scolaire. En partenariat avec Images en bibliothèques.
- **Sensibilisation au cinéma et à ses atouts** en matière d'éducation artistique et culturelle dans les ESPE mais aussi dans la formation initiale des chefs d'établissements.

- **Intégrer dans certains cursus universitaires et écoles professionnelles une initiation aux démarches de transmission** à partir des films de dispositif (voir par exemple avec l'école CinéFabrique, déjà engagée dans des actions d'éducation à l'image). Réfléchir aussi à l'élaboration d'un module de sensibilisation autour de l'écriture à destination du Jeune public (avec l'AFCA ou la NEF).
- **Co-construire un module de formation des Directeurs des affaires culturelles/élus** sur les dispositifs d'éducation à l'image dans l'éducation artistique et culturelle.
- **Formation médiateurs/salles cinéma** (avec l'AFCAE jeune public) par exemple autour de la question de la présentation d'un film dit « difficile ».

Certains modules pourront être pensés sous forme de mooc ou m@gistère

5. *Les enfants de cinéma* devront faire une demande d'agrément pour éventuellement proposer des prestations dans le champ de la formation continue.

1.4

Les rencontres

Outre les déplacements de l'équipe de la coordination nationale sur le terrain et la plateforme de mutualisation et d'échanges de ressources, l'animation du réseau passe aussi par des temps de rencontres réunissant les coordinations.

L'enjeu de ces rencontres est d'offrir le cadre d'un espace d'échanges et de formations entre pairs mais aussi de proposer des contenus en lien avec les enjeux pédagogiques.

**Se rassembler,
pour partager et se
former**

La tenue de rencontres nationales est très appréciée par les coordinateurs d'*École et cinéma* et assez unanimement réclamée par les coordinations de *Collège au cinéma*⁶.

Si ces temps restent essentiels à l'échelon national, il convient aussi de réfléchir avec les pôles régionaux à la tenue régulière de rencontres régionales des acteurs de l'éducation à l'image qui permettent de se réunir autour des enjeux de l'éducation à l'image sur des problématiques territoriales et de désenclaver les dispositifs.



**Des rencontres
régionales
sur l'éducation
à l'image
co-construites
avec les pôles**

Les enfants de cinéma souhaitent organiser des rencontres régionales des acteurs de l'éducation à l'image, en co-construction avec chaque pôle régional. **Ces rencontres sont un cadre idéal pour penser l'articulation temps scolaire/hors temps scolaire, le parcours de l'élève, les liens entre dispositifs et la place des dispositifs dans les politiques culturelles locales.**

Elles renforcent la concertation territoriale que certaines coordinations *Collège au cinéma* appellent de leur vœux⁷.

En 2018, deux rencontres régionales se sont tenues auxquelles *Les enfants de cinéma* ont été étroitement associés: dans les Hauts-de-France, organisée par l'ACAP, et en Normandie, par Normandie Images, en partenariat avec *Les enfants de cinéma*. Ces collaborations doivent se poursuivre et s'élargir à d'autres territoires. *Les enfants de cinéma* sont prêts à impulser cette dynamique.

Ces rencontres pourront enrichir les contenus des rencontres nationales, notamment en permettant d'identifier puis de présenter des actions innovantes.

A partir de ces rencontres, des axes de travail pourront se dégager qui aboutiront à des études ou ateliers menés en collaboration.

Exemples de thèmes puis d'études qui pourraient être portés en co-construction avec *Les enfants de cinéma*:

- Les formations existantes sur une région
- Réflexion sur le rôle et l'implication des salles

6. Cf état des lieux sur *Collège au cinéma*

7. Cf état des lieux p.25

Les rencontres nationales



École et cinéma

L'alchimie et l'équilibre entre les apports artistiques (diffusions de films et rencontres), pédagogiques, et la parole du terrain sont appréciés. Une véritable co-organisation de ces rencontres avec le partenaire régional a été opérée en 2018 (notamment avec les interventions de professionnels du territoire).

Il s'agit de systématiser cette démarche de co-construction.

Les enfants de cinéma proposent également une élaboration **plus participative** du contenu de ces rencontres, notamment dans le montage des ateliers. L'évaluation servira de base pour appréhender les besoins du terrain et proposer aux coordinations, 6 mois avant les rencontres, des axes thématiques sur lesquels elles feront un retour. Les rencontres nationales seront l'occasion **d'expérimenter in situ des ateliers ou démarches spécifiques des territoires.**

Les axes suivants sont envisagés pour une évolution des rencontres

→ **accentuer la démarche de co-construction avec les partenaires régionaux**

et organiser avec eux des ateliers en immersion (avec les élèves) pour les participants

→ **renforcer la présence des créateurs** en mobilisant les ressources régionales

→ **systèmeatiser la présentation chaque année de projets ou démarches innovantes issues du terrain**

Les rencontres *Collège au cinéma*



L'état des lieux de *Collège au cinéma* a révélé, dans certains cas, un manque de concertation dans la mise en œuvre du dispositif : certains acteurs ne sont pas, ou peu, impliqués et les démarches de collaboration sont absentes ou problématiques.

Les premières rencontres seront conçues comme une mise en relation des acteurs sur des objectifs communs.

Les rencontres devront prévoir d'inviter également les représentants des conseils départementaux : des ateliers qui poseront des problématiques plus en lien avec des enjeux territoriaux doivent donc leur être ouverts.

Afin d'être au plus près des attentes du terrain, *Les enfants de cinéma* proposent de travailler avec le comité de réflexion du CNC, ou avec une commission composée de représentants de coordinations (côté éducation nationale et structure culturelle, d'un pôle régional, de conseillers cinéma des DAAC, de chargés de mission des conseils départementaux) pour préparer les contenus de ces premières rencontres.

Ce comité réfléchira à la pertinence de propositions de conférences ou d'ateliers sur :

→ **les pratiques culturelles des adolescents** (invitation de sociologues, psychologues, etc.).

→ **des actions spécifiques des coordinations** qui pourraient être présentées lors d'ateliers

→ **des modules**

qui pourraient rassembler des acteurs de l'Éducation nationale, de la culture et des collectivités, en lien avec le dispositif⁸.

→ **des questions de cinéma**

transversales aux films du dispositif

→ **la présence d'un cinéaste fil rouge**

(« parrain ») des rencontres et dont l'œuvre se rapporte à l'adolescence (par exemple Noémie Lvovsky)

→ **des ateliers**

sur la gouvernance et le fonctionnement du dispositif

→ **l'invitation de partenaires européens**

enseignants, structures culturelles, institutions, pour croiser les approches autour de l'éducation à l'image

Des rencontres croisées avec l'AFCAE et Passeurs d'images

Les enfants de cinéma souhaitent renforcer la coopération avec les autres têtes de réseau investies dans le champ de l'éducation à l'image, notamment dans le cadre de leurs rencontres respectives.

Les trois structures pourraient s'associer pour proposer lors de leurs rencontres respectives un module commun de réflexion notamment sur les passerelles temps scolaire/hors temps scolaire.

Enfin, pour une meilleure visibilité de l'éducation à l'image, les différents réseaux nationaux pourraient proposer des « assises de l'éducation à l'image », (tous les 5 ans par exemple) pour dresser les évolutions et les enjeux du secteur.

8. Ce rassemblement des acteurs est d'autant plus nécessaire que l'élaboration de l'état des lieux sur *Collège au cinéma* a révélé parfois la méconnaissance réciproque des réalités de fonctionnement de la structure de l'autre.



2.

Transmettre

2.1

La dématérialisation des documents *Collège au cinéma*

Dans le souci d'une harmonisation entre les dispositifs, les documents d'accompagnement *Collège au cinéma* seront intégrés dans la plateforme NANOUK.

Si l'intégration à NANOUK s'appuiera sur l'architecture existante, conçue lors de la dématérialisation des documents *École et cinéma*, des consultations auront lieu afin de répondre aux enjeux spécifiques de la formation des enseignants de collège et aux pratiques des adolescents.

Un espace Enseignant(e), un espace En classe et un espace Jeune sera conçu.

Dans l'espace enseignant sera proposée la **traduction numérique des documents existants** qui respectera les rubriques de la collection.

→ Des **passerelles** seront pensées entre les espaces dédiés à l'école et les espaces dédiés au collège. Dans un premier temps, une attention toute particulière sera portée à la **liaison CM2/6° et aux films communs**.

→ Pour les films communs à plusieurs dispositifs, plus particulièrement à *École et cinéma* et *Collège au cinéma*, il faudra créer des liens entre les différents Espaces Enseignant(e)s.

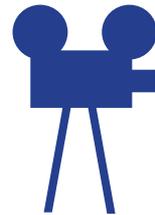
La réflexion sur la dématérialisation des document-enseignants pour *Collège au cinéma* pourra se faire à partir de films communs aux catalogues *École* et *Collège* (avec un livret *Collège au cinéma* sorti récemment et un plus ancien). Certaines rubriques se trouvant dans les deux collections, cela permettra d'identifier plus facilement ce qui fait la spécificité de chacune, aussi bien dans leur construction formelle que dans leur écriture.

→ La question pourra ensuite se poser de **faire appel au même auteur en cas de films communs aux deux dispositifs**.

→ La dématérialisation de la "fiche élève" pourra être envisagée en réfléchissant avec les pôles à une nouvelle proposition, en lien avec les pratiques des collégiens, leurs attentes, celles des enseignants.

Le comité éditorial pourrait réunir un panel d'experts constitué de représentants des coordinations *Collège au cinéma*, des ministères de l'Éducation nationale, du CNC, des coordinations

Lycéens et apprentis au cinéma et *École et cinéma* pour réfléchir ensemble à l'harmonisation de certains contenus pédagogiques mis à la disposition des enseignants et des élèves.



Quelques pistes qui pourraient enrichir les ressources proposées sur *Collège au cinéma* (mais tout devra être évalué à la lumière de la concertation des experts, d'une éventuelle consultation, et au regard des contenus disponibles sur la plateforme [transmettrelecinema](#)):



→ Concevoir une Ciné malle « *Collège au cinéma* » où on pourrait consulter l'affiche du film, les photogrammes, un portfolio, des Images Ricochet, etc.

→ Retrouver dans cet espace la première séquence de chaque film qui permet de préparer les élèves au visionnement du film en salle.

→ Pour l'analyse de séquence, mettre en ligne la vidéo de l'extrait de film.

→ Filmer des entretiens avec les réalisateurs pour étoffer la rubrique « Autour du film ».

→ Faire des liens vers les dossiers de Transmettre le cinéma (articles critiques), les activités pratiques proposées par Upopi (CICLIC).

→ Développer un partenariat avec le Kinétoscope de l'Agence du court métrage: sur le principe de la mise en réseau de courts métrages en lien avec les longs métrages du catalogue *École*, étendre le principe aux films du catalogue *Collège au cinéma*.

→ Créer de nouveaux étoilements à partir des extraits de films du catalogue *Collège*, autour de motifs déjà présents pour la partie *École*, ce qui permettra un dialogue entre les films *École* et les films *Collège* et la définition de nouveaux motifs qui pourront être repérés à partir des thématiques déjà abordées dans les dossiers enseignant, et de questions de cinéma plus techniques (le hors-champ, le plan-séquence etc.).

2.2

« Voir » et « faire »

NANOUK propose aux élèves une démarche active, en les incitant à produire eux-mêmes des images ricochet, et à construire leur pensée en faisant des choix à partir de l'étoilement.

Convaincus de l'importance d'une approche pratique dans la constitution d'un regard et dans l'appropriation d'une expérience culturelle, et conscients que dans les territoires, l'articulation entre pratique et dispositifs est de plus en plus forte, **Les enfants de cinéma ont décidé d'accompagner de manière plus volontariste cet enjeu.**

Par ailleurs, depuis l'origine du projet, *Les enfants de cinéma* ont pensé la place de l'enfant spectateur à l'école mais aussi dans sa famille, en offrant à chacun d'entre eux une carte postale, souvenir de leur séance.

NANOUK est allé un pas plus loin en créant des pages En famille, où les enfants peuvent retrouver une critique du film (en partenariat avec Benshi.fr), des albums jeunesse en lien, une carte postale numérique etc.

Une deuxième phase ambitieuse et innovante du développement de NANOUK proposerait donc, en concertation avec le comité éditorial et les pôles

régionaux d'éducation à l'image déjà investis dans la production d'outils, plusieurs nouveaux prolongements aux dispositifs, qui chacun articulera non seulement le regard à l'approche pratique mais aussi le temps de l'école et le temps libre.

Cette démarche se situe dans la continuité de celle de l'atelier cinéma proposé par le CNC aux élèves de CM2 qui vise à sensibiliser au cinéma de façon pédagogique et ludique en pratiquant différentes activités relatives à la création d'un film.

Chacune de ces nouvelles propositions sera pensée aussi bien pour une utilisation en classe par les enseignants que pour une utilisation plus libre, en autonomie.

Pour chaque activité, un document d'accompagnement et de formation sera téléchargeable, explicitant les enjeux pédagogiques, l'articulation avec les dispositifs et les modalités de mise en œuvre avec un groupe.



Les modules sont pensés pour composer un véritable parcours d'initiation à la pratique cinématographique dans la continuité du parcours de l'élève, de 3 à 15 ans.

Chaque module prendra en charge un élément constitutif de ce qu'est le cinéma (son, écriture cinématographique, montage) et permettra de découvrir graduellement toute la complexité de la création cinématographique.

Pour les enfants de l'école maternelle

— Alors que le plan « à l'école des arts et de la culture » réaffirme la place du développement des capacités sensorielles de l'enfant, il pourrait être intéressant, pour les élèves de maternelle, d'aborder le cinéma par le son.

- une application ludique, en ligne ou téléchargeable, autour du son.

À partir de photogrammes pour les plus petits et de quelques très courts extraits issus des films du catalogue et dont on aura ôté la bande sonore, les enfants pourront réinventer l'environnement sonore en puisant dans un catalogue de sons (qui ne sera pas forcément une reproduction des sons originaux).

Ils pourront ainsi découvrir de manière intuitive et inventive l'importance et les enjeux du son au cinéma.

Afin de s'adapter à la spécificité de ce public de très jeunes enfants, l'application sera conçue sans texte, avec des pictos et des dessins et mettra en avant une approche intuitive et sensible.

Pour les jeunes du collège

- Une application, en ligne ou téléchargeable, de montage vidéo, composée d'un logiciel de montage et d'une banque d'images et de sons, issues des films du dispositif. Ce module permettra aux jeunes de s'initier, d'approfondir et de questionner la pratique du montage.

- Les productions réalisées dans le cadre de cette application seront valorisées et diffusées sur la plateforme de mutualisation. Un partenariat avec Blow-up, le webzine d'Arte sera envisagé en ce qui concerne la production de mini tutoriels et la diffusion des films gagnants.

Pour les enfants de l'école élémentaire, les pistes suivantes sont à réfléchir :

- Une application, en ligne ou téléchargeable, sur la question du récit en images. Elle sera constituée d'un module très simple permettant de positionner des photogrammes les uns après les autres et d'un catalogue de photogrammes. Chaque photogramme sera disponible dans plusieurs échelles (gros plan, plan large etc.). Les enfants seront amenés à construire un récit en images en travaillant aussi bien sur la cohérence du déroulement que sur le choix des cadres.

- Une application, en ligne ou téléchargeable, de réalisation virtuelle. À partir de 3 situations courtes et comportant un enjeu dramaturgique, modélisées en 3 dimensions, les enfants peuvent choisir l'emplacement de la caméra, le cadre etc.

Ils seront invités à commenter leurs choix et à comparer leurs propositions avec celles de leurs camarades.

Chaque année, une nouvelle situation sera ajoutée à la base de données.

Pour les accompagnants, professeurs, animateurs etc.

- Des propositions d'activités pratiques à mettre en œuvre en classe ou dans un cadre périscolaire, et **liées aux films des catalogues**. Cette partie se construira **en partenariat avec des structures reconnues pour leur remarquable travail sur les ateliers de pratique** comme Le cinéma cent ans de jeunesse, et avec les Pôles régionaux d'éducation à l'image, notamment CILIC (cf avec le programme Des regards, des images), l'ACAP...

Ce nouveau pas vers la pratique fera l'objet d'une réflexion avec les pôles dont certains sont déjà présents sur cette question et sur l'implication des enfants et adolescents dans les dispositifs.

Pour nourrir la réflexion sur les pratiques hors temps scolaire, en plus des partenaires habituels (Passeurs d'images, Pôles régionaux d'éducation à l'image etc.) un rapprochement pourrait être opéré avec l'école TUMO, Forum des images

2.3

Des outils pédagogiques favorisant l'inclusion

NANOUK, une plateforme accessible à tous

Lors d'une présentation de NANOUK au sein du groupe de travail Le Gerموir organisé par l'association Retour d'image, une personne aveugle a démontré l'inaccessibilité numérique de la plateforme. Soucieuse de s'adresser à tous les publics, sans discrimination, l'association *Les enfants de cinéma* a pu obtenir une subvention exceptionnelle du CNC pour auditer sa plateforme afin de la rendre accessible.

L'**accessibilité numérique** signifie que les personnes handicapées peuvent utiliser le numérique. Plus précisément qu'elles peuvent percevoir, comprendre, naviguer, interagir et contribuer. L'accessibilité numérique bénéficie aussi à d'autres, notamment les seniors dont les capacités peuvent diminuer avec l'âge.

L'accessibilité numérique concerne tous les types de handicap affectant l'accès au numérique, notamment les handicaps visuels, auditifs, physiques, de parole, cognitifs et neurologiques.



L'audit, réalisé par la société Koena, au cours de l'hiver 2018, a révélé que dans l'état actuel, la plateforme était particulièrement difficile d'accès pour les utilisateurs de lecteur d'écran ou de navigation par la voix. De ce fait, un travail de mise aux normes a été commandé au prestataire numérique Opixido

De plus, dans le souci que tous les territoires puissent avoir accès à cet outil, une version hors ligne est en train d'être développée et sera opérationnelle au printemps 2019.

Elle permettra aux écoles ne bénéficiant pas de connexion internet d'utiliser malgré tout NANOUK. Cette volonté de ne laisser de côté aucun public, dans une perspective d'égalité des territoires, déjà portée par le soutien aux circuits itinérants, se réaffirme dans ce développement de la plateforme.

Dans la perspective de l'ouverture de la plateforme NANOUK vers *Collège au cinéma*, *Les enfants de cinéma* pourront donc mettre à profit l'expertise de l'audit déjà réalisé et financé sur l'accessibilité et le développement d'une version hors ligne.

Penser des parcours pédagogiques inclusifs

Les dispositifs d'éducation à l'image peuvent contribuer activement au développement de l'inclusion scolaire. Dans la continuité du partenariat engagé avec Retour d'image, nous pourrions envisager de co-construire des parcours de formation. Cette association propose déjà des formations et des ateliers de sensibilisation

à l'accessibilité ou au cinéma. Des scénarios pédagogiques élaborés en partenariat avec Retour d'Image ou avec l'association En Aparté pourraient trouver leur place dans l'espace Enseignant(e) de la plateforme NANOUK. Une mise en valeur de ces nouveaux contenus pourrait trouver un éclairage particulier lors des rencontres nationales où à l'occasion d'une communication spécifique. Nous pourrions à ces occasions rappeler l'existence des copies cinéma audio-décrites ou sous-titrées français et la possibilité de les diffuser dans les départements.

3.

Valoriser

**Une valorisation
des actions et le
renforcement de
la visibilité
des dispositifs**

3.1

Renforcement de la communication des *Enfants de cinéma* autour des dispositifs

Les enfants de cinéma proposent plusieurs actions pour renforcer la communication sur les dispositifs



- Création d'une charte graphique pour uniformiser la communication autour des dispositifs
- Présence renforcée sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter, instagram): possibilité de relayer l'actualité des coordinations sur les dispositifs.
- Conférence de presse avec les partenaires institutionnels à la rentrée pour le lancement des dispositifs
- Travail avec le groupe jeune public de l'AFCAE sur la mise en place d'outils avant séance (pastille vidéo) pour valoriser la salle qui accueille les dispositifs et communiquer auprès du tout public⁹
- Création d'une vignette autocollante « film dans le catalogue du dispositif *École, Collège et cinéma*... A coller sur les DVD (partenariat à construire avec les éditeurs DVD, Adav, Images en bibliothèques etc.)

9. Annonce a été faite par le CNC au congrès des exploitants de rendre éligible au fonds de soutien les dépenses de formation aux outils numériques pour permette de développer le marketing numérique via les réseaux sociaux pour attirer des communautés de passionnés.

3.2

Le lien entre les dispositifs et les créateurs

Le parrainage d'un film du catalogue par un cinéaste ou personnalité reconnue

Les films des catalogues pourraient être « parrainés » par des cinéastes ou professionnels du cinéma mais aussi des écrivains, auteurs de BD, illustrateurs, architectes, chorégraphes, musiciens dont l'œuvre a rapport avec le cinéma (exemple: Tanguy Viel, Guillaume Guéraud, Malika Ferdjoukh, Riad Sattouf, Blutch, Olivia Rosenthal etc.) ce qui permet alors une passerelle entre les arts.

Ce parrainage pourrait prendre la forme d'une **lettre filmée adressée au jeune spectateur**. Interview filmée d'une durée comprise entre 3 et 7 minutes avec adresse directe à l'enfant, sur un registre qui privilégie l'émotion ressentie à la vision du film choisi et la transmission du plaisir de l'expérience esthétique. Pour la réalisation, un partenariat avec une école de cinéma ou une université sera privilégié. Une démarche de co-production pourrait être envisagée avec les pôles régionaux.

Ces parrains pourraient aussi venir lors des rencontres nationales, être présents aux conférences de presse, relayer leur implication dans la presse

- **Un partenariat avec la Cinetek** sur le principe de recommandation par les cinéastes de films jeune public à partir des films du dispositif
- **Recenser avec l'aide des pôles les cinéastes et professionnels en région qui peuvent intervenir sur des projets** en lien avec le dispositif (interventions, résidences, ateliers)

3.3

mettre en valeur et impliquer l'élève



→ Sur la plateforme numérique (cf p.25): **valorisation des productions et initiatives d'élèves** (présentation de séance, Web-tv participative, projet radio, critiques numériques)

→ mise en valeur au niveau national en créant un **lien avec le festival du film scolaire** (annoncé dans le plan "À l'école des arts et de la culture).

→ **Concours national de critique** du CM1 à la terminale autour des films des trois dispositifs. Plusieurs types de « critiques » seront possibles en fonction de l'âge des participants (par exemple, pour les primaires, présentation d'un film d'un point de vue personnel). Critiques sous forme de textes ou de vidéo.

Chaque année, un professionnel du cinéma pourrait parrainer l'initiative et donner une visibilité à ce concours.

Ce projet peut se travailler en co-construction avec les pôles régionaux car plusieurs initiatives régionales existent déjà.

→ Proposition de présenter en avant séances dans les salles certains projets menés par les élèves (partenariat avec l'AFCAE)

→ Création d'un « passeport » pour tous les participants aux dispositifs (voir partie 4.5 mise en cohérence des temps de l'enfant)

→ Création d'un **statut de prescripteur/passeur de films**

Le groupe de collégiens-passeurs présente le programme de films, en début d'année, à ses camarades, il participe aux comités de pilotage.

3.4

Valoriser l'éducation à l'image à l'échelle internationale

→ **Projet CinArt**: le projet, porté par la Cinémathèque de Bologne, démarrera dès janvier 2019. *Les enfants de cinéma* seront le partenaire pour la France. Constitution d'un groupe d'experts en éducation au cinéma venus de chaque pays membres, pour ensemble bâtir une plateforme en ligne, afin de mettre à la disposition du public des ressources permettant de lier les œuvres de cinéma et celles d'autres domaines artistiques, à l'horizon 2021.

→ En lien avec l'Institut français, accompagner le projet CinEd sur le territoire français comme relais associé et réfléchir à des articulations avec les dispositifs et leurs outils.

→ Se rapprocher de l'Institut français, avec le CNC, pour voir comment des partenariats plus étroits avec *Les enfants de cinéma* peuvent être engagés autour des 53 films mis à disposition sur leur plateforme IFcinéma (ouverture de NANOUK, modules spécifiques de formation etc.) et développement de partenariat avec l'AEFE (Agence pour le développement du français à l'étranger)

4. Mettre en cohérence les différents temps de l'enfant

Le cadre des dispositifs *Collège au cinéma* et *École et cinéma* est circonscrit au temps scolaire. Néanmoins, ces dispositifs sont vecteurs d'une vaste production de ressources¹⁰ et d'actions en matière d'éducation à l'image ainsi que d'un réseau d'acteurs locaux constitué de

nombreuses structures culturelles (salle de cinéma et réseaux de salles) déjà investis dans des actions hors temps scolaire.

Les dispositifs irrigueront ou impulseront des initiatives dans le temps périscolaire et extra scolaire.

4.1

Inventer des actions, à partir des dispositifs, pour le temps scolaire et le hors temps scolaire



Dans le cadre des TAP et surtout du Plan Mercredi qui confirme la dimension éducative du temps périscolaire, les dispositifs pourraient constituer un levier pour penser la complémentarité entre les temps de loisirs et temps scolaires, dans la perspective d'une continuité éducative.

Ainsi, pourrait être proposé et identifié un corpus de films issus des catalogues des dispositifs autour desquels pourraient être inventées, en prolongement, des activités ludiques et pratiques à réaliser sur le hors-temps scolaire (sans qu'il y ait forcément nécessité à diffuser ces films dans le cadre du hors temps scolaire, dans le même esprit que l'Atelier cinéma proposé par le CNC)

Les propositions d'ateliers pourraient aussi avoir comme priorité la transdisciplinarité.

→ Atelier « danser un film » (particulièrement adapté aux tout-petits dans les centres de loisirs)

→ Atelier « chanter un film » (à partir de bande son des comédies musicales du catalogue)

Une coordination départementale pourra ainsi choisir de programmer un film en ayant aussi à l'idée que certaines communes et écoles pourront s'emparer des activités ludiques autour du film dans le cadre d'un projet d'articulation du projet d'école avec les propositions sur l'éducation artistique et culturelle hors temps scolaire.

L'identification de ces films pourrait aussi se faire à partir d'une approche thématique (« la peur », « grandir » « héroïnes ») pour l'invention de parcours scolaire/hors temps scolaire « clé en main »)



10. Dans les "contributions reçues (par le CNC) au titre du groupe de réflexion éducation à l'image- citoyenneté", la préconisation suivante avait émergé : « rendre au public une partie des ressources issues des dispositifs d'éducation à l'image »

4.2

S'appuyer sur les salles et les médiathèques

Cette mise en cohérence des différents temps de l'enfant en matière d'éducation à l'image peut **s'appuyer sur deux équipements culturels, présents sur un grand nombre de territoires**, qui ont d'ores et déjà investi le champs du périscolaire et de l'extrascolaire, avec une attention aux familles.



La salle de cinéma

La salle de cinéma reste le lieu commun des dispositifs et l'espace où des animations dédiées aux enfants et aux parents peuvent être proposées.

Ainsi la proposition de parcours image et d'activités ludiques hors temps scolaire à partir de films du dispositif ou bien de films d'actualité jeune public art et essai (qui entrent en résonance avec des œuvres des catalogues) pourrait se co-construire avec le groupe jeune public de l'AFCAE. On peut s'appuyer aussi pour penser ces propositions sur les initiatives des festivals et des séances festives autour de films jeune public.

Les médiathèques

Le lien entre la coordination nationale, les dispositifs, et les médiathèques pourrait se formaliser grâce à un partenariat avec Images en bibliothèques :

Il s'agirait dans un premier temps de **communiquer sur les programmations départementales** auprès des bibliothécaires, afin qu'elles puissent aussi mettre en valeur au niveau de leur fonds les DVD des films programmés, pour que les familles les empruntent.

Un partenariat avec Images en bibliothèques et son réseau permettra de proposer aux équipements ces possibilités de collaboration.

4.3

La formation conjointe des acteurs (culturel, éducatif et social) autour de l'éducation à l'image

Une réflexion avec les pôles régionaux pourra être engagée pour faire émerger des propositions de formation conjointe d'acteurs autour du portage d'un projet d'éducation à l'image qui met en cohérence les temps de l'enfant.



4.4

Un partenariat avec Passeurs d'images

Un travail en commun avec Passeurs d'images doit être engagé pour penser la mise en cohérence des différents temps de **l'adolescent**. Moins pris en charge dans des cadres périscolaires, ce public peut apparaître comme laissé pour compte dans les initiatives des salles ou des bibliothèques en matière d'éducation à l'image.

Cela permet aussi, en dehors des objectifs de généralisation de l'éducation artistique et culturelle, de penser cette mise en cohérence des temps de l'enfant en ciblant aussi les publics éloignés des pratiques culturelles.



Des mutualisations de ressources des deux associations tête de réseau sont à envisager (notamment les liens entre leurs plateformes).

Des initiatives conjointes qui permettent l'articulation entre les deux dispositifs (et construisent un parcours temps scolaire/hors temps scolaire) pourraient être encouragées voire prioritaires, en partenariat avec les pôles (par exemple dans le cadre des "parcours en festivals").



4.5

Un passeport de l'éducation à l'image

Un passeport pourrait être proposé à tous les élèves participant aux dispositifs d'éducation à l'image. Il pourrait être dématérialisé et prendre la forme d'une application numérique qui permette à l'enfant (et aux parents pour les plus jeunes) d'inscrire les expériences cinématographiques (films, ateliers, rencontres) auquel il aura participé dans le temps scolaire aussi bien que dans le hors temps scolaire. Cela permettrait de suivre l'exposition aux dispositifs d'éducation à l'image d'un enfant au cours de sa scolarité.

Afin de valoriser ce passeport, une réflexion pourrait être engagée avec la commission éducation à l'image de la FNCF (à laquelle participent *Les enfants de cinéma*) sur les avantages procurés par ce passeport.

5. Evaluation, état des lieux, recherche-action

5.1

L'évaluation

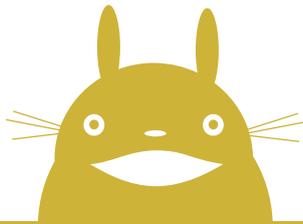
En plus de l'approche quantitative et globale, *Les enfants de cinéma* souhaitent pouvoir donner une **dimension plus qualitative** (intégrer par exemple les retours d'expériences) **et prospective** aux évaluations annuelles des dispositifs pour définir les axes prioritaires de son action.

Les coordinations départementales de *Collège au cinéma* souhaitent aussi avoir accès aux données des uns et des autres notamment en matière de choix de films et d'actions complémentaires. La présentation de l'évaluation pourrait donc se faire également en ligne grâce à une **carte dynamique**.

La coordination de deux dispositifs est l'occasion pour *Les enfants de cinéma* de repenser leur démarche d'évaluation.

Les enfants de cinéma se doteront ainsi d'une base de données sur FileMaker Pro qui permettra une analyse de chaque dispositif mais également d'opérer des analyses croisées entre les deux dispositifs. (par exemple: savoir instantanément le nombre de films d'animation programmés dans le cadre des 2 dispositifs dans telle ou telle région sur 10 ans).

La rationalisation des outils d'évaluation, la réflexion autour d'indicateurs pourra permettre la réalisation d'état des lieux et des analyses, y compris rétrospectives, sur des champs spécifiques (la formation, les actions complémentaires, etc.)



Penser la place de l'élève dans l'évaluation des dispositifs

Une réflexion autour de l'évaluation des bénéficiaires du dispositif sera engagée, avec l'aide de sociologues, pour définir des indicateurs et mesurer l'impact des dispositifs (en tenant compte aussi des compétences non cognitives).

Les contenus et les modalités d'un questionnaire élève pourront faire l'objet d'un séminaire de travail réunissant partenaires de l'Éducation nationale, partenaires culturels, sociologues etc. Cette évaluation pourrait se mener dans une ou deux régions pilotes.

5.2

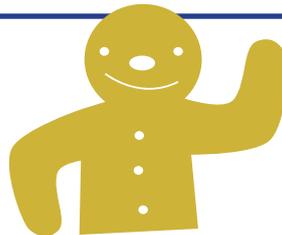
Élaboration d'études et d'états des lieux

Les enfants de cinéma réfléchiront avec les Pôles régionaux d'éducation à l'image sur les études à mener, en lien avec les dispositifs scolaires.

Exemples → Étude sur l'impact des dispositifs d'éducation à l'image au sein des établissements d'études

— → Étude sur les salles de cinéma et l'éducation à l'image

Étude notamment sur les salles qui accueillent les trois dispositifs scolaires, (organisation interne, coûts, recettes rôle des médiateurs, lien avec les coordinations articulation avec le hors temps scolaire, évaluation des cartes « Collège au cinéma » données aux enfants dans le cadre du dispositif etc.)



5.3

Recherche-action sur le cinéma et les enfants de maternelle

Alors que la place des élèves de maternelle dans le dispositif *École et cinéma* ne cesse de croître, une recherche-action pourrait avoir lieu autour de la réception des films du dispositif, en salle, par les très jeunes spectateurs et leur appropriation dans le cadre scolaire.

De nombreux travaux ont été publiés sur les très jeunes enfants et les écrans.

Mais pour le tout-petit, le cinéma est-il un écran comme un autre? Qu'apporte le dispositif de la projection (notamment en termes de capacités attentionnelles)? Comment les élèves de maternelle s'approprient-ils les œuvres cinématographiques proposées?

Comme le fait le secteur du livre depuis de nombreuses années pour l'album et les jeunes en-

fants, une recherche-action avec un laboratoire de sciences cognitives pourrait être engagé pour avancer dans ce champ de l'éducation au cinéma pour les plus jeunes.

Ce type de recherche action pourrait être décliné avec un public de collégiens. .



6.

Ressources humaines et financements

6.1

Les ressources humaines des *Enfants de cinéma*

→ Pour la mise en œuvre d'*École et cinéma* et la reprise de la coordination *Collège au cinéma*, cette équipe expérimentée présente des compétences variées et complémentaires.



L'équipe des *Enfants de cinéma*

L'équipe salariée est actuellement de 4,46 équivalents temps plein (ETP) sur 5 postes

- 3 salariés à temps plein dont le Délégué général
- 2 salariées à temps partiel: 0,66 et 0,8 ETP

Connaissances

- **Connaissance des enjeux de l'éducation à l'image, de la pédagogie du cinéma**
dont une spécificité sur le très jeune public
- **Connaissance des réseaux de l'Éducation nationale**
- **Connaissance de l'action culturelle et politiques publiques**
- **Connaissance du territoire et des établissements culturels,**
notamment salles de cinéma Art et Essai
- **Connaissance en animation et structuration d'un réseau national**
- **Connaissance des œuvres cinématographiques, actualités, patrimoine et jeune public.**
- **Connaissance des acteurs de l'éducation à l'image**
au niveau européen

Compétences

- **Gestion administrative**
- **Création et gestion d'outils numériques:**
site internet, plateforme, base de données et newsletters
- **Enregistrement audio, image, montage**
- **Edition, coordination éditoriale, suivi de publications**
- **Gestion réservations, création d'outils et mise en place de collecte de données**
- **Maîtrise de logiciel:**
Indesign, FinalCut, Photoshop, Excel
- **Pratique de l'anglais écrit et oral**



Expertises

- **Coordination, accompagnement et structuration**
du réseau en lien avec les collectivités territoriales
- **Production d'évaluations qualitatives et de bilans quantitatifs**
- **Pilotage de projet au niveau national et départemental**
- **Gestion logistique:**
circulation des copies, commandes de documents
- **Organisation de rencontres et d'évènements**
- **Mise en place de formation**
(en présentiel et distanciel)
et animation d'ateliers
- **Connaissance en médiation culturelle et animation de rencontres en salle de cinéma**
- **Expertise en innovation numérique et nouvelles pratiques**
- **Mise en place de propositions**
(actions, offres, outils)
en lien avec les attentes du terrain
- **Programmation:**
constitution de programmes de courts-métrages
en lien avec des partenaires
- **Relation avec les distributeurs:**
planification du dispositif, échange autour des films d'actualités et de patrimoine
- **Communication et mise en valeur des actions et enjeux de l'éducation aux images**
dans le cadre d'intervention à des colloques



**Eugène
Andrászky**

Délégué général
depuis 2000
(départ en retraite en juin 2019)
—
poste à temps plein

Après s'être orienté vers le professorat, Eugène Andrászky devient directeur de plusieurs salles de cinéma indépendantes spécialisées art et essai, à Strasbourg, Dijon, puis après une mission sur le cinéma au Conseil général de Seine-et-Marne, prend la direction du cinéma de la Ferme du buisson – Scène nationale de Marne-la-Vallée. Il est alors Président du Groupement national des cinémas de recherche (GNCR) pendant plusieurs mandatures et se préoccupe notamment de la formation des publics, en particulier de la sensibilisation du jeune public au cinéma comme art et du renforcement de l'éducation au cinéma au sein des enseignements scolaires. En 2000, il prend la direction des *Enfants de cinéma*, pour porter l'essor, la mise en œuvre et le suivi du projet na-

tionnal *École et cinéma*. Après 34 ans de services rendus, il est nommé au grade de chevalier de l'ordre national du mérite par le ministre de l'Éducation nationale en 2009. En 2014, il reçoit le grade d'officier de l'ordre des Arts et des Lettres par la ministre de la Culture et de la communication. Il signe le document anniversaire « *École et cinéma* 1995/2015, 20 ans de cinéma, de films, de débats, de projets », point d'orgue de cette année d'anniversaire. Passionné du cinéma contemporain, ayant accompagné le travail de Rainer Werner Fassbinder dont il est spécialiste et ayant contribué à la reconnaissance en France du cinéaste Béla Tarr, il suit plus particulièrement l'évolution des nouvelles vagues du cinéma d'auteur en Allemagne et en Hongrie.



**Olivier
Demay**

Aux Enfants de cinéma
depuis 2001
—
poste à temps plein

Après un cursus en lettres modernes et en cinéma et des premières expériences professionnelles en animation socio-culturelles, Olivier Demay intègre en 1995 le cinéma de la Ferme du buisson – Scène nationale de Marne-la-Vallée où il est en charge du développement des publics, de la programmation Art et essai/Recherche et Europa Cinemas et plus particulièrement en direction des jeunes publics. Déjà en lien avec les dispositifs scolaires, il a été coordinateur départemental *École et cinéma* en Seine-et-Marne et formateur d'animateurs cinéma au sein de l'UF-FEJ avant d'entrer en 2001 aux *Enfants de cinéma*. Il gère le développement du dispositif et l'organisation de la Rencontre nationale annuelle des coordinateurs. Il participe activement à l'accompagnement des acteurs locaux et au suivi d'*École et cinéma* sur le terrain, en participant notamment aux comités de pilotage départementaux. Il travaille également au repérage de films pour le catalogue du dispositif dans des festivals et au sein de l'instance nationale, à la réflexion sur les outils pédagogiques, au

- Recherche et développement
- Organisation de la Rencontre nationale
- Organisation de tables rondes et/ou ateliers pour le Salon du livre et de la presse jeunesse
- Gestion du projet européen
- Animation de séance jeune public
- Animation de formations

développement de partenariats avec d'autres structures d'éducation artistique au cinéma en région (pôles régionaux, festivals, associations de salles) et à l'étranger (Afrique de l'ouest, Maroc, Tunisie).

Depuis 2015, il est tuteur pour la France de projets soutenus par Europe Creative (UE) et auxquels Les enfants de cinéma participe avec plusieurs structures cinématographiques d'autres pays européens.

Participant au groupe AFCAE jeune public depuis 2000, il a été administrateur de l'association "Cinéma Public" (réseau des salles publiques, éducation au cinéma et Festival Ciné-Junior dans le Val-de-Marne) dont il a été tour à tour Secrétaire et Trésorier. Il est aussi régulièrement sollicité comme « correcteur » de l'épreuve d'Analyse filmique pour le Concours général d'entrée à la FEMIS, il a collaboré à la revue « Zéro de conduite » et a publié en 2015 l'ouvrage jeunesse « Michel Ocelot, bricoleur de génie du cinéma d'animation », paru aux éditions À dos d'âne.

Projet des Enfants de cinéma

réponse à l'appel à initiatives



**Delphine
Lizot**

Aux Enfants de cinéma
depuis 2001
—
poste à temps partiel, 0,80 ETP

- **Élaboration de l'évaluation nationale**
- **Secrétaire de rédaction:**
recherche et suivi des auteurs
- **Conception et développement de NANOUK,**
suivi au quotidien,
intégration des documents pédagogiques
- **Création et suivi de l'expérimentation**
pour les maternelles
- **Suivi et mise à jour du site de l'association**
- **Création des documents de communication**
papier (dépliant soirées des *Enfants de cinéma*,
communication sur la Rencontre nationale)
- **Animation de formations**

Depuis le lycée, Delphine Lizot multiplie les activités associatives en lien avec ses passions: le cinéma, la littérature et la musique. Fondatrice d'un ciné-club, puis animatrice d'une émission consacrée au cinéma dans une radio associative, elle s'engage dans des études supérieures de lettres et de cinéma. Titulaire d'une maîtrise, elle intègre l'équipe des *Enfants de cinéma* tout en préparant les concours d'enseignement.

Tout d'abord en charge de l'évaluation nationale d'*École et cinéma*, ses missions évoluent vers le suivi de rédaction de l'édition pédagogique. A partir de 2011, en plus de ses fonctions initiales, elle s'investit dans les projets innovants de l'association: NANOUK et *École et cinéma* – Maternelle. Delphine Lizot aime créer des actions de médiation entre

les œuvres et le public, mais aussi provoquer des rencontres humaines grâce à des événements fédérateurs. En 2004, elle co-fonde et devient secrétaire de l'association Les Filles du loir, un groupe de lecteurs qui programme et anime plusieurs fois par an des rencontres avec des écrivain(e)s de littérature contemporaine dans les librairies et les bibliothèques de Paris. Dans ce cadre, elle a organisé une soixantaine de rencontres-débats avec des auteurs comme Lydie Salvayre, Michelle Perrot, Maylis de Kerangal, Christophe Honoré, Leslie Kaplan, Tanguy Viel, ou encore Christiane Taubira.

Elle a aussi créé une association de quartier, Quartier Ménil, qui, dans un quartier populaire d'Asnières-sur-Seine, organise des événements culturels et festifs.



**Anne
Charvin**

Aux Enfants de cinéma
depuis 2011
—
poste à temps partiel, 0,66 ETP

- **Conception et développement de NANOUK,**
intégration d'extraits et de motifs
dans l'étoilement
- **Création, suivi et conception de documents**
pédagogiques pour l'expérimentation
pour les maternelles
- **Élaboration de programmes de courts**
métrages pour l'expérimentation maternelle et
le catalogue *École et cinéma* avec différents
partenaires (Folimage, Documentaires
sur grand écran et L'Agence du court métrage)
- **Animation d'ateliers et de séances jeune pu-**
blic

Après avoir obtenu un master en esthétique du cinéma, Anne Charvin intègre le master professionnel Didactique(s) de l'image à Paris 3, sous la direction d'Alain Bergala. Cela lui ouvre les portes de la Cinémathèque française où elle travaille de 2006 à 2016. Elle y est chargée de mission sur la question des tout-petits et y conçoit une offre d'ateliers et de séance spéciales pour les enfants de 3 à 6 ans: Minikinos et Marie Bobine présente... Elle remplace tour à tour tous les responsables de secteur du service pédagogique (initiation, Hors temps scolaire, dispositif international Le Cinéma cent ans de jeunesse etc.) et se forme ainsi à la programmation jeune public, à l'élaboration de budget, à la conception et à l'animation d'ateliers théoriques et pratique, aux enjeux européens de l'éducation à l'image. Elle travaille en parallèle comme intervenante, formatrice et rédactrice pour diverses structures comme le Forum

des images, Images en bibliothèques, Mon premier festival, Benshi, Ciclic, l'association des Ciné-clubs tunisiens...

Elle intègre en septembre 2018 la commission d'aide sélective à l'édition vidéo du CNC.

Elle a par ailleurs été chef monteuse pour la société de production Cendrane Films à Annecy.

Anne arrive aux *Enfants de cinéma* à un moment charnière de leur histoire et travaille à la transition des documents papier vers le numérique. Elle travaille à la conception d'une plateforme pédagogique numérique et en assure son suivi: NANOUK. Elle participe aussi à la naissance d'un dispositif expérimental pour les élèves de maternelle, qui voit le jour en 2014. Elle œuvre activement à l'élaboration de programmes de courts métrages avec différents partenaires (Folimage, Documentaires sur grand écran et L'Agence du court métrage).

réponse à l'appel à initiatives

Projet des Enfants de cinéma



Eva
Morand

Aux Enfants de cinéma
depuis novembre 2015

—
poste à temps plein

- Développement et suivi technique de NANOUK, statistiques des inscrits
- Logistique : réception, suivi traitement des programmations (copies films), tirage et gestion des commandes de documents
- Gestion des inscriptions et rooming-list de la Rencontre nationale
- Assistance dans l'administratif (standard, courriers, dossier de subvention, etc.)
- Gestion de la newsletter de l'association
- Suivi et mise à jour du site de l'association

En 2014, Eva Morand obtient un master en Cinéma et Audiovisuel, spécialité économie sociologie et nouveaux médias, à Paris 3. Passionnée de cinéma d'animation, elle s'intéresse à l'évolution du regard sur ce genre à travers son mémoire de soutenance, qui traite du contexte de distribution et de réception des films du studio Ghibli auprès du public français.

En parallèle de ses études, elle travaille au Forum des images pendant 3 ans et remplace plusieurs personnes au service de la communication (publications, relations avec le public, partenariats médias, web et coordination du service) puis à celui de l'action éducative, où elle est notamment en charge du festival Tout-petits cinéma. Ces différentes missions lui permettent de se former aussi bien à la conduite de projet opérationnel (campagne de communication, prospection et fidélisation des publics), à la production événementielle (soirées d'ouverture, festivals, ciné-concerts), à la communication (print, web et vidéo) qu'à la programmation jeune public.

Elle rejoint ensuite *Les enfants de cinéma* pour une première mission concernant la mise en ligne des documents pédagogiques enseignants sur la plateforme NANOUK. À travers le catalogue *École et cinéma*, qui propose essentiellement des films qui peuvent être montrés aux enfants mais ne sont pas forcément jeune public, elle retrouve la réflexion qui avait parcouru son mémoire et qui rejoint des problématiques liées à l'éducation aux images. Elle intègre définitivement l'équipe permanente en juillet 2016 où elle est en lien avec les coordinations départementales notamment au niveau logistique (programmation, copies des films, documents, inscription à la Rencontre nationale) et en charge de certains aspects administratifs de l'association. Depuis son arrivée, elle a su faire évoluer son poste en menant à bien des missions telles que la coordination des 2 m@gistères (parcours de formation à distance), le suivi technique du développement de NANOUK, la newsletter ou encore un rôle de conseils auprès des coordinations, plus particulièrement sur l'utilisation de la plateforme.



6.2

Un organigramme repensé et des créations de postes

Pour mener à bien ce projet, l'équipe des *Enfants de cinéma* doit s'étoffer et repenser la répartition des missions de la structure dans une logique de transversalité d'actions sur les deux dispositifs.
Le nouvel organigramme comprendrait 8 personnes (soit 7,5 ETP).



Les missions suivantes seront réparties en fonction des compétences de chacun et suite à une réorganisation interne

-
- **Accompagnement des coordinations locales**
dans l'objectif de mutualiser et d'une meilleure expertise territoriale, chaque coordinateur (trice) aura en charge le suivi d'une ou plusieurs régions sur les deux dispositifs.
- **Repérage de films, représentation dans les différentes instances et comités**
- **Gestion logistique**
- **Accompagnement pédagogique**
- **Actions de formation**
- **Communication et outils numériques**

Les enfants de cinéma devront donc procéder en 2019 au **recrutement de quatre personnes dont trois créations de poste et le recrutement du nouveau directeur (trice)**

Au regard des compétences dont dispose déjà l'équipe, le recrutement d'un administrateur/trice et d'un(e) chargé(e) de communication et outils numériques sera une priorité.

Un troisième poste sera nécessaire en renfort de l'équipe pour faire face au démarrage du nouveau projet et notamment à la charge de travail induite par la création d'une base de données performante (travail chronophage d'intégration de données) et au développement de NANOUK pour l'intégration de *Collège au cinéma*. Pour ce 3^e poste, *Les enfants de cinéma* auront recours, dans un premier temps, à un CDD.

6.3

Les besoins et ressources financières

Les besoins pour l'année 2019 concernent les actions prioritaires et relatives à la reprise de la coordination *Collège au cinéma*.

Beaucoup des actions proposées dans ce projet s'inscrivent dans des démarches partenariales, qui impliquent des financements croisés, et un développement à plus long terme. Le budget prévisionnel inséré au projet ne propose donc pas l'estimation financière du coût de ces actions.

Besoins d'investissement

→ La mise en place d'une base de données FileMaker Pro qui permettra :

De disposer d'un fichier interne permettant d'identifier instantanément des interlocuteurs selon un ou plusieurs critères (dispositifs *École et cinéma* ou *Collège au cinéma*, référents bilan, acteurs de l'éducation à l'image sur une région, films programmés, etc.)

Grâce à un export en ligne d'une partie de cette base de données, les coordinations pourront saisir elles-mêmes leurs vœux de programmation, commande de documents mais surtout toutes les données permettant l'évaluation quantitative.

Cet outil permettra de rationaliser les deux évaluations quantitatives et d'affiner les états des lieux sur les dispositifs.

→ La mise en place d'une plateforme de mutualisation des ressources

→ L'évolution de NANOUK

pour la mise aux normes RGAA et la dématérialisation, à terme, des documents *Collège au cinéma*.

Besoins de fonctionnement

→ La création de trois postes à temps plein (comme évoqué ci-dessus à propos de l'organigramme)

- Administrateur (trice) chargé du mécénat/ partenariats et de la logistique,
- Chargé(e) de communication et des outils numériques
- Coordinateur(trice)

→ Mutualisation des dépenses de déplacements engagées dans le cadre de la coordination des dispositifs scolaires

→ Création d'une rencontre nationale *Collège au cinéma* sur la base budget actuellement alloué à la rencontre nationale « École »

À l'exception de ces dépenses, le montant des dépenses de fonctionnement de l'association demeurerait inchangé.

L'état « Budget analytique des dépenses » figurant en partie 6.4 permet de constater les évolutions budgétaires d'investissement et de fonctionnement, avec comme référence l'exercice 2017.

Notons que le budget présenté correspond à des prévisions « normatives », qui permettent notamment de budgéter une rémunération du délégué général plafonnée à 60 000 € bruts annuels, qui ne pourra en réalité être effective qu'à compter du 1^{er} juillet 2019.





Les ressources propres

Actions de mécénat

Les enfants de cinéma vont s'engager plus fortement dans la recherche de mécénat avec la création d'un poste d'administrateur dont cela constituera une des missions.

Le champ d'action plus étendu (en termes de « bénéficiaires ») qu'induit la reprise de *Collège au cinéma* permet d'espérer un intérêt plus important des fondations d'entreprises.

Certains projets (comme la « lettre au jeune spectateur », le développement d'applications numériques articulées aux dispositifs, l'accessibilité et l'inclusion visées par Nanouk, la recherche-action pour les très jeunes spectateurs) pourraient aussi séduire certains partenaires et rentrer dans le cadre d'appels à projets de différentes fondations.

Autres ressources propres

Pour aboutir, à terme, à 25% de recettes propres, l'association propose plusieurs pistes dont la portée, le bénéfice et les inconvénients sont à discuter avec les partenaires institutionnels :

→ **Un prélèvement** sur les recettes des films des dispositifs (prélèvement sur la part salle et/ou distributeur). Compte tenu du nombre d'entrées comptabilisées par les salles dans le cadre des dispositifs scolaires (de l'ordre de 1 million d'élèves se rendant 2 à 3 fois au cinéma par année, soit environ 2,5 millions d'entrées pour le seul dispositif *École et cinéma*), un prélèvement symbolique, de l'ordre de 0,05 € par entrée, suffirait à assurer une part significative des ressources propres cibles de l'association.

→ **Une adhésion** pour tout établissement scolaire participant à l'un des deux dispositifs (et qui donnerait accès à l'ensemble des ressources : Nanouk, plateforme de mutualisation)



LES ENFANTS DE CINÉMA

36 rue Godefroy Cavaignac - 75011 Paris
01 40 29 09 99 - info@enfants-de-cinema.com
www.enfants-de-cinema.com - nanouk-ec.com